

Société d'histoire

Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent

VOLUME VII — NO 1 — JANVIER-AVRIL 1981



SOMMAIRE:

COLONISATION / MISSIONNAIRES-COLONISATEURS / ÉGLISES DE L'EST DU QUÉBEC /
FOLKLORE / ARCHIVES / INDEX.



Revue publiée par la
Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent
Case postale 332
Rimouski, Québec.
G5L 7C3

DÉPÔTS LÉGAUX:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Numéro international normalisé des publications en
série: ISSN-0381-8454

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Victor Théberge, président
Annette Pineau, vice-président
Yves Gauvreau, secrétaire
Richard Côté, trésorier
Marie-Ange Caron, administrateur
Jacynthe Rioux, administrateur
Antonio Lechasseur, administrateur

RÉDACTION DE LA REVUE

Richard Côté
Antonio Lechasseur

MAQUETTE DE LA PAGE COUVERTURE

Bruno Santerre

GRAPHISTE

Jean Roy Graphiste Conseil Enr.

IMPRESSION

Le présent numéro a été composé, monté et achevé
d'imprimer aux ateliers de Impressions des Associés
Inc. de Rimouski au cours du premier trimestre de
1981. Il en a été tiré 1 000 exemplaires sur papier
Domtar Carlyle Japan 140M.

VOLUME VII NUMÉRO 2 JANVIER-AVRIL 1981

Sommaire

- éditorial	
1981, l'année de la dernière chance Antonio Lechasseur	1
- Défis et impasses de la colonisation des années trente dans le diocèse de Rimouski Jacques Lemay et Jean-François Bouchard	2
- L'abbé Léo-Pierre Bernier, missionnaire-colonisateur La colonisation au Témiscouata dans les années trente Gaétan Bouchard	13
- Les églises de l'Est du Québec Rosaire Dionne	19
- le folklore régional	
Des archives de folklore à l'Université du Québec à Rimouski Jocelyne Bérubé-Sasseville	24
- les archives	
Les Archives nationales du Québec... soixante ans déjà! Jean-Pierre Therrien	25
Le Service des archives de l'Université du Québec à Rimouski Pierre Collins	27
- Index de la Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent, 1973-1979 Antonio Lechasseur	29
- Notre prochain numéro...	40

Photo de la page couverture: Service des archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski, fonds de la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent: collection régionale de photographies, Photographe Rioux du Bic.

© Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent, 1981.

Editorial

1981, l'année de la dernière chance

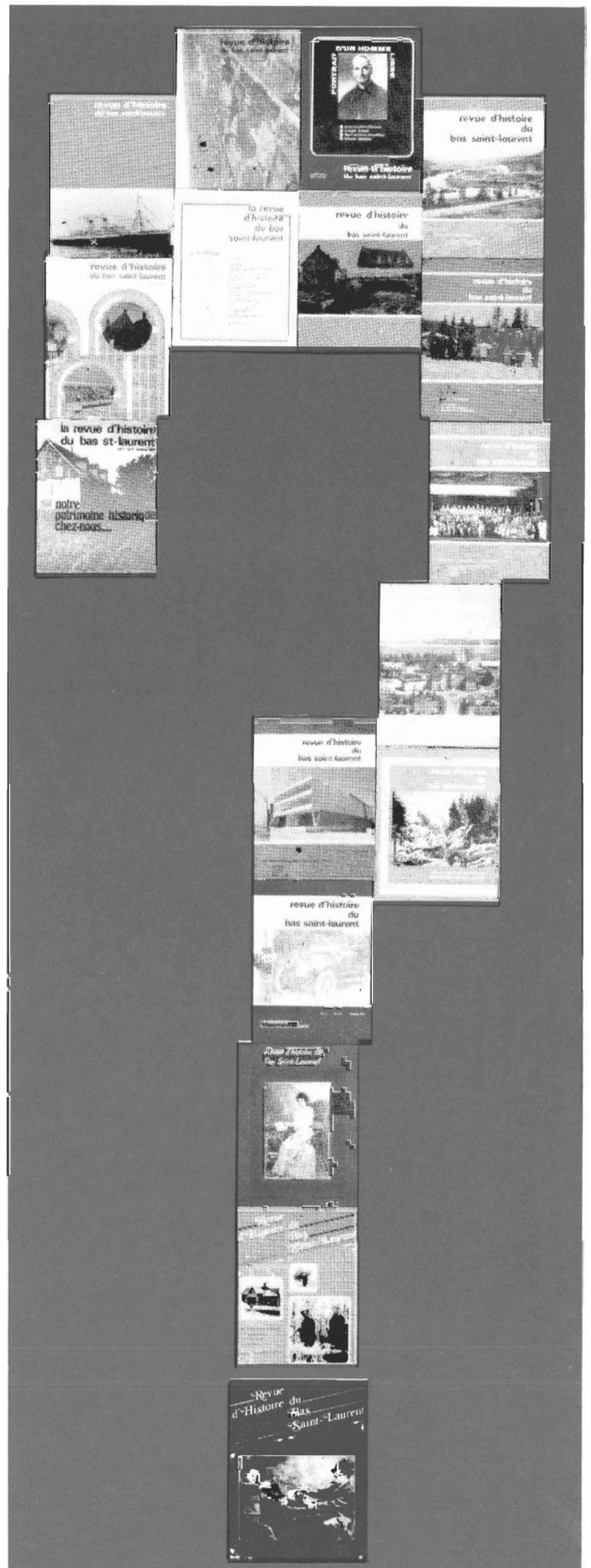
ANTONIO LECHASSEUR, rédacteur

La Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent vous revient après un an d'absence. Pour ceux qui croient toujours en la viabilité d'une telle revue, ces mois auront semblé bien longs; pour les autres, cette absence aura peut-être passé inaperçue. Mais, ce moment de répis aura été certainement bénéfique alors que l'on assistait à l'essoufflement chez les éditeurs et les collaborateurs.

L'an dernier, une équipe a longuement réfléchi sur l'avenir de la Société d'histoire. Elle concluait à la nécessité de poursuivre le travail entrepris depuis sept ans avec la publication de la revue sans que cette activité gruge toutes les énergies des conseils d'administration. À côté de la revue, d'autres activités devront voir le jour sans quoi l'existence de la revue sera elle-même remise en cause. La revue d'histoire n'aura de sens que si la Société d'histoire s'implique dans plusieurs autres dossiers.

En lançant ce premier numéro du volume sept, notre objectif est double: d'abord, c'est bien sûr, assurer une certaine continuité, ensuite, susciter un débat et des réactions sur l'opportunité d'un tel périodique dans la perspective de progrès des connaissances en matière d'histoire régionale. En fait, il s'agit de prendre le pouls de ceux que ces questions intéressent. Après, il sera toujours possible de poser un verdict à savoir s'il vaut la peine de croire aux chances de succès d'une telle entreprise. À bon entendeur...

Dans ce numéro, nous vous invitons à explorer la carrière encore peu connue des missionnaires-colonisateurs qui ont été les grands artisans du mouvement de retour à la terre dans les années trente. On verra quelle importance la colonisation a eu sur le développement du Bas Saint-Laurent. Monsieur Rosaire Dionne nous propose une réflexion sur son expérience de recherche liée à la publication de trois ouvrages sur le patrimoine religieux de l'Est du Québec. Enfin, nous innovons en présentant deux chroniques: l'une sur les archives, l'autre sur le folklore et les traditions populaires régionales. À ces personnes qui ont décidé "d'investir" dans la revue, nous exprimons notre plus sincère gratitude.



Défis et impasses de la colonisation des années trente dans le diocèse de Rimouski

JACQUES LEMAY, professeur
Université du Québec à Rimouski

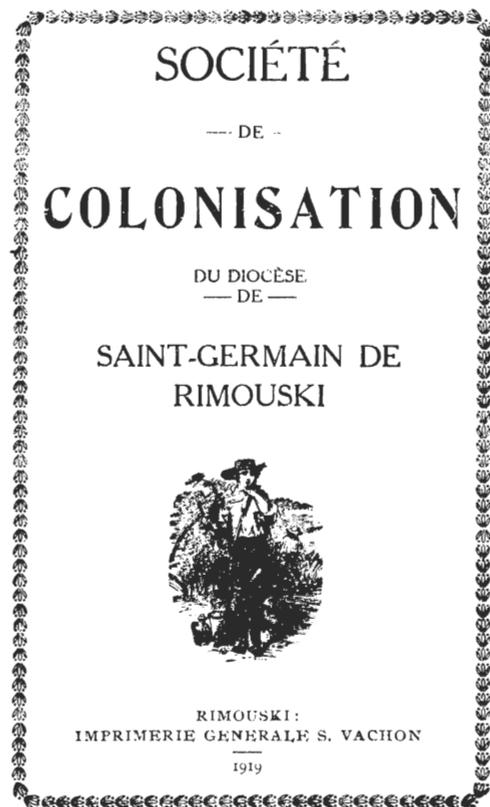
JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD, Amqui
Conseil de Comté de Matapédia

Héritage de la "Grande dépression" des années trente, la colonisation a toujours été considérée, depuis son origine, comme un sujet fort controversé suscitant la curiosité et la discussion. Le B.A.E.Q. en a fait la personnification même du sous-développement régional, et son principal bouc émissaire. On voyait en elle la définition parfaite du concept de marginalité de l'Est du Québec, et un frein sérieux à l'éventuel aménagement de l'arrière-pays.

Pour d'autres, au contraire, ils ont salué le phénomène de colonisation comme une entreprise collective de salut public qui a porté jusqu'à ses limites



ABBÉ JEAN-BAPTISTE CARON.



l'oekoumène agricole, permettant ainsi d'aboutir à la mise en place d'un établissement rural original de plateau. Pour certains encore, celui-ci se présente un peu comme l'ancêtre de l'aménagement du territoire issu de la volonté populaire, ainsi que l'imaginait déjà Esdras Minville au moment de la crise, "comme l'un des moyens peut-être le plus efficace de tous, de préserver nos forces humaines, d'en assurer l'accroissement normal en nombre et en qualité, (...) en lui assurant la possession des ressources naturelles de son territoire." (1)

D'une façon ou d'une autre, l'expérience de la colonisation telle qu'elle s'est déroulée dans notre région à l'époque de la crise n'échappe donc pas à un jugement de valeur qui selon sa coloration l'estime tantôt digne de blâme et tantôt de louange. Ce qui importe ici, pour les fins de notre recherche, est de tenter de reconstituer le processus du phénomène de colonisation: d'y expliquer l'origine, d'y examiner également le territoire et la population engagée, les enjeux politiques et économiques et finalement, d'y retracer son déclin. Tout au long de notre enquête nous avons voulu privilégier les récits de ceux qui ont vécu l'expérience de colonisation ou, à tout le moins, qui en ont été les observateurs conscients et attentifs. Nos principales sources proviennent des témoignages de deux missionnaires-colonisateurs qui ont été les agents actifs, les animateurs principaux dirions-nous aujourd'hui, de cette expérience à la fin de la crise: les abbés Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron qui sur plus d'un plan connaissent une destinée

semblable. En effet, tous deux sont nés en milieu rural, le premier est né à l'Isle-Verte en 1904, le second à Val-Brillant en 1908. Tous deux possèdent une formation d'agronome. Ils sont enseignants et également militants actifs comme aumôniers de l'U.C.C. afin "d'étudier avec les cultivateurs leurs problèmes et chercher des solutions" comme le dira l'abbé Caron.

L'essentiel de notre documentation concernant l'abbé Léon Beaulieu provient des textes qu'il a publiés pour la revue le Centre Saint-Germain, organe officiel du diocèse de Rimouski, pour lequel il fut un collaborateur assidu de 1940 à 1955.

Concernant l'abbé Jean-Baptiste Caron, les renseignements proviennent d'une série d'entrevues réalisées par Gabriel Auclair en octobre 1977, transcrites plus tard, et finalement déposées actuellement au bureau des archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski.

En racontant leur expérience de la colonisation, c'est un peu toute une époque qui passe aux aveux. Nos témoins, nous le croyons, ont saisi la dimension sociale de ce phénomène, en ont examiné l'évolution et les perspectives. En plus de nous faire retrouver le fil de cette histoire perdue de nos colonies, c'est peut-être encore ce qu'il y a de plus intéressant, leurs récits inspirent la sympathie par la chaleur de leur générosité et leur évidente sincérité.

Mais avant de s'engager plus avant dans l'analyse de ces témoignages il est essentiel de replacer d'une façon bien sommaire l'expérience de la colonisation dans le contexte historique de l'époque dominée par la "Grande dépression" des années trente.

Contexte général des années trente et origine de la colonisation

Par son ampleur, par sa gravité aussi, par l'impression qu'elle laissera à travers les souvenirs des contemporains, la "Dépression" s'évade hors des frontières de l'histoire d'un lieu et d'un temps. Prenant rapidement des allures de catastrophe aux niveaux national et international, notre région ne pouvait ne pas être affectée par les forces de désagrégation qui touchaient tout particulièrement les milieux industriels de production: faillites, ralentissement ou arrêt de la production industrielle, déclin du commerce se traduisirent par une diminution du nombre d'heures de travail accompagnée d'une baisse des salaires et surtout par des licenciements en masse de personnel.

En milieu rural, la crise devait provoquer l'effondrement du revenu des agriculteurs par la chute générale des prix. L'éditorialiste du Progrès du Golfe de Rimouski note le 9 octobre 1931 que la situation était



ABBÉ LÉON BEAULIEU.

rendue désastreuse pour l'agriculteur de la région: le prix du boeuf se payait alors 0,02\$ la livre, celui du porc dégringolait de 0,045\$ et finalement, la principale denrée d'exportation, la pomme de terre, perdait 46% de sa valeur en comparaison avec la récolte précédente.

Sur le plan régional, on pouvait constater aussi que les sociétés coopératives alors naissantes enregistraient déficits sur déficits et que dans cette conjoncture, le cultivateur moyen était en train de "manger" tout son capital, d'ailleurs fort hypothéqué par toutes sortes de dettes contractées en vue de moderniser son équipement lors de la période de prospérité.

Sans compter que pour le cultivateur de notre région, la forêt avait toujours fait partie intégrante de ses activités; le travail dans les chantiers pour une compagnie forestière ou la coupe du bois sur les lots de ferme devait lui procurer le revenu nécessaire au bien-être très relatif de sa famille. Mais une fois la récession américaine éclatée, on voit les grandes compagnies forestières rapidement au bord de la faillite. C'est le cas de l'Abitibi Paper, mais plus près de nous,

c'est le cas de la Brown Corporation et de la séculaire maison Price qui frôle la banqueroute en 1934. Si quelques grandes compagnies résistent à ce courant on peut toutefois observer qu'il y a une diminution dramatique des prix moyens accordés au bois à pâte et au bois d'oeuvre qui est de l'ordre de 60% entre 1929 et 1934. (2) Pour les cultivateurs de la région, les chantiers sont compromis et la vente de leur production se fait à rabais.

Dans ce contexte, la colonisation se présente comme une volonté obstinée de la part de la population de refuser le chaos, et un désir de s'appropriier un coin de pays pour mettre en valeur ses ressources. L'abbé Léon Beaulieu donne à la colonisation son sens plein:

"Le mot colonisation ne veut pas dire simplement l'ouverture de paroisses nouvelles en plein bois ou en pleine forêt, mais bien mettre en exploitation toutes les ressources naturelles: forêt, mines, pêche, agriculture, métier, artisanat, industrie, commerce, transport et leur utilisation pour l'établissement de la population." (3)

Bien différente des programmes gouvernementaux de secours directs et de travaux publics qui n'étaient que des mesures temporaires afin de faire franchir une mauvaise passe à une population donnée, la colonisation se présentait alors comme une mesure permanente, un projet de développement à long terme capable d'éveiller le dynamisme régional. C'était en définitive poser le problème d'un nouvel aménagement rural auquel devait participer la population tant au niveau de la gestion qu'à celui de l'exploitation des ressources naturelles.

Pour réussir ici, comme ailleurs au Québec soit en Abitibi ou encore au Lac Saint-Jean, la colonisation devait, semble-t-il, réunir un ensemble de facteurs de base positifs capables de rendre l'opération possible. D'abord, elle devait pouvoir disposer d'un territoire d'accueil assez considérable, capable de faire vivre les groupes de familles fort prolifiques de l'époque. D'autre part, il fallait y retrouver une volonté régionale décidée à appliquer un programme d'action propre à consolider les espérances collectives de toute une population: un programme d'action qui ne manquait pas de références aux tendances lourdes de la société, à sa mémoire collective, à ses racines et à ses valeurs. Finalement, cette action débouchait sur une certaine contestation ou en tous cas sur une remise en cause constante du processus de développement qui avait jusqu'alors présidé aux destinées économiques régionales. Ce sont là, les principales questions qu'il s'agit de vérifier.

Le territoire de la colonisation

Comme sur le pourtour de la cuvette du Lac Saint-Jean par exemple ou encore dans la plaine quasi-désertique de l'Abitibi, notre région possédait-elle vraiment en 1930, un territoire disponible pour accueillir un mouvement de colonisation? En apparence oui, l'arrière-pays était à ce moment-là pratiquement vide, seule une mince bande de peuplement fort discontinu se maintenait avec peine à quelques kilomètres des vieilles paroisses riveraines.

En réalité la situation était tout autre. Depuis le début du siècle, la plus grande partie du territoire de



CONSTITUTION ET REGLEMENTS

Cette société sera connue et désignée sous le nom de "Société de Colonisation du diocèse de Saint-Germain de Rimouski".

SIEGE DES AFFAIRES

Le siège des affaires sera dans la ville de Rimouski.

BUT

Cette société est formée dans le but de promouvoir, d'aider et d'encourager de toutes façons la colonisation des comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure et Gaspé. Elle entend se conformer aux "Statuts des sociétés de colonisation dans certains endroits de la Province". (S. R. P. Q. 1909, G. V. Sect. VI, art. 2073 et suivants).

— 24 —

GROUPES

Pour atteindre plus facilement le but de la société et pourvoir à son bon fonctionnement en distribuant le travail, le diocèse sera divisé en treize sections ou groupes de paroisses comme suit :

1er groupe.—Les paroisses du comté de Témiscouata situées sur le parcours du chemin de fer Intercolonial et de plus Ste-Françoise, St-Jean de Dieu, St-Cyprien, St-Clément, St-Paul, St-Épiphane, N.-D. de l'Isle-Verte et St-Modeste.

2ème groupe.—Le reste du comté de Témiscouata.

3ème groupe.—Les paroisses de St-Mathieu, St-Simon, St-Fabien, le Bic, St-Valérien, Sacré-Coeur.

4ème groupe.—La Ville de Rimouski.

5ème groupe.—Le reste du comté de Rimouski.

6ème groupe.—Les paroisses de Ste-Angèle, St-Joseph de Lepage, Mont-Joli, St-Octave, St-Rémi de Price, Ste-Flavie.

7ème groupe.—Les paroisses de Padoue, St-Damase, Sandy-Bay, Rivière-

— 25 —

Blanche, St-Léandre, St-Luc, et les autres paroisses du comté de Matane sur le littoral.

8ème groupe.—Les paroisses de Saint-Moise, Sayabec, Val-Brillant, et le reste de la Vallée de la Matapédia, jusqu'à St-Laurent inclusivement.

9ème groupe.—De Saint-Laurent de Matapédia exclusivement jusqu'à Saint-Jules inclusivement.

10ème groupe.—De New-Richmond à l'Anse aux Gascons inclusivement.

11ème groupe.—De New-Port à Douglstown inclusivement.

12ème groupe.—De Gaspé à Saint-Maurice inclusivement.

13ème groupe.—De Cloridorme à Cap-Chat inclusivement.

RECRUTEMENT DES MEMBRES

La société recrutera des membres dans toutes les paroisses ou missions du diocèse où elle aura un agent recruteur. Dans les paroisses où M. le curé pourra s'en occuper, c'est lui-même ou M. son vicaire qui recrutera les membres.

l'arrière-pays avait été généreusement concédée par le gouvernement à cinq grandes compagnies forestières qui se partageaient à leur guise le domaine boisé de nos comtés régionaux. La Fraser Company Ltd d'Edmundston, Nouveau-Brunswick, et sa filiale la Restigouche Company Ltd de Campbellton, Nouveau-Brunswick, conservaient sous leurs mains une grande partie des forêts de la Matapédia et du Témiscouata. La Brown Corporation du Maine contrôlait une bonne partie de l'arrière-pays de Rivière-du-Loup à Saint-Fabien. L'International Paper Company et ses filiales étaient fortement présentes sur le territoire matanais et dans le Témiscouata, tandis que la puissante compagnie Price détenait presque tout le restant de l'arrière-pays de Rimouski, possédant de vastes zones dans la Métis sans compter la seigneurie de Matapédia. La domination de ces compagnies forestières sur l'espace régional était totale. Jamais dans l'histoire du Bas Saint-Laurent le terme de région-ressources ne pouvait mieux convenir à notre territoire.

Bien sûr qu'on pouvait retrouver dans nos régions des scieries d'une certaine envergure, d'ailleurs propriétés des grandes compagnies forestières comme celles par exemple de Rimouski, Price, Matane et Cabano mais, ce qui est important à signaler, c'est que la plus grande partie de nos ressources forestières sortait presque à l'état brut pour alimenter les pulperies de l'extérieur du territoire: celles du Nouveau-Brunswick, d'Edmundston ou de Campbellton, ou celles de la région trifluvienne ou du Saguenay, lorsque ce n'était pas celles du Maine.

L'accaparement de l'espace régional par ces grandes compagnies forestières sera dénoncé dans les termes les plus explicites par Albert Rioux, cultivateur de Sayabec, président alors de l'U.C.C.

"L'État ne peut plus entreprendre un mouvement de colonisation de quelque envergure sans se heurter, dans tous les coins de la province à des seigneuries ou à des réserves forestières concédées à des compagnies. Près de la moitié de la province n'appartient plus aux fils des pionniers du pays. L'intérêt général doit passer avant celui de quelques spéculateurs. Il demande qu'on fasse rentrer dans le domaine public ces seigneuries ou réserves qui arrêtent le développement de la colonisation." (4)

L'abbé Jean-Baptiste Caron parlait de "Mur de Berlin" pour décrire les rapports qu'il avait avec les compagnies forestières afin d'obtenir quelques parcelles pour la colonisation.

"Les relations ont toujours été plutôt tendues entre les compagnies et le gouvernement puis aussi les sociétés de colonisation parce qu'on pouvait pas nous autres faire autrement que d'enlever du territoire et du territoire boisé aux compagnies forestières. Naturellement ce qui arrivait, bien c'était que les compagnies essayaient de couper le plus de bois possible avant de concéder ces territoires-là." (5)

L'enquête gouvernementale poursuivie au cours des années '38-40 nous confirme par plusieurs exemples cette pratique des compagnies devenue courante.

Il apparaît donc hors de tout doute que le premier défi des promoteurs de la colonisation était d'abord la conquête du territoire jalousement protégé

— 26 —

Pour devenir membre de la société, il suffira d'en faire la demande au curé de sa paroisse ou à l'agent recruteur et de verser chaque année, le premier juillet, une contribution d'au moins une piastre. Le ou avant le quinzième jour de juillet, les curés ou les agents recruteurs feront parvenir au Secrétaire-Trésorier la liste des membres de leurs paroisses avec les contributions d'iceux.

DEVOIRS DES MEMBRES

Le premier devoir des membres est de montrer beaucoup de dévouement à la cause de la colonisation sous la forme tangible de leur contribution. Ils doivent chaque année assister à la réunion convoquée par le curé ou l'agent recruteur pour choisir des délégués-électeurs. Ils chargeront ces délégués-électeurs de présenter aux directeurs les besoins les plus urgents de leur localité.

ELECTION DES DELEGUES-ELECTEURS

Dans chaque paroisse, excepté dans la ville de Rimouski, un délégué-électeur sera choisi par les membres de la so-

— 27 —

ciété, réunis en assemblée, convoquée par le curé ou l'agent recruteur, au cours du mois d'août chaque année. Chaque délégué-électeur aura droit à autant de vote qu'il représente de vingt membres ou fraction de vingt membres.

DEVOIRS DES DELEGUES-ELECTEURS

Les délégués-électeurs devront s'assembler, chaque année, au mois de septembre dans une des paroisses de leur groupe pour élire le directeur de ce groupe. Dans la ville de Rimouski, les membres nommeront eux-mêmes trois directeurs. Tous les délégués-électeurs auront en outre le devoir de se tenir en communication avec ce directeur pour lui faire connaître les besoins de leur canton respectif et répondre à toutes ses demandes de renseignements.

ELECTION DES DIRECTEURS

Les directeurs seront au nombre de quinze: Pour chacun des groupes ruraux, un directeur élu par les délégués-électeurs; pour la ville de Rimouski, trois directeurs élus par les membres.

— 28 —

DEVOIRS DES DIRECTEURS

Les directeurs devront s'assembler dans la ville de Rimouski, le deuxième jeudi d'octobre, chaque année pour faire le choix du conseil exécutif et élaborer le programme des opérations de l'année. Les directeurs seuls sont éligibles à la charge de membres du conseil exécutif. Ils devront s'assembler encore chaque fois qu'ils seront convoqués par le secrétaire pour la discussion des affaires importantes. Avec l'aide des délégués-électeurs, les directeurs devront se renseigner sur les besoins de chacune des paroisses de leur groupe afin d'être en état de donner au secrétaire tous les renseignements qu'il jugera à propos de leur demander.

CONSTITUTION DU CONSEIL EXECUTIF

Le conseil exécutif sera composé d'un président, d'un vice-président, de quatre autres officiers choisis par les directeurs et d'un secrétaire qui sera un prêtre missionnaire-colonisateur désigné par l'Ordinaire. Les membres du conseil exécutif resteront en fonction jusqu'à une élec-

par les concessions des compagnies forestières. L'abbé Léon Beaulieu quant à lui démontre comment

"Un plan de colonisation unique et uniforme, c'est tout ce qu'on a pu trouver comme aide de la part de l'État à ceux qui voulaient agrandir la civilisation sur un sol dont la plus grande partie des ressources forestières appartient à des étrangers, à qui on permet de tout raser avant l'arrivée du colon (...) Et si vous savez pourquoi des compagnies de ce genre sont installées dans une région comme celle-ci vous pouvez — ou plutôt vous ne pouvez pas — imaginer combien de millions de pieds de bois sortent chaque année de la région et au profit de qui? (...) Les coupes sont abusives parce qu'imposées par un bureau de direction installé à l'étranger et plus intéressé aux gros dividendes qu'à l'avenir économique de la région, il arrive que de gros messieurs digèrent notre bien public, laissant à nos gens la besogne que vous savez". (6)

Déjà à l'époque qui nous occupe, Esdras Mainville notait que la Matapédia était aux neuf dixièmes vidée de son bois et même que "tout le bas du fleuve était dans une situation assez semblable". (7) Le témoin savait de qui il parlait puisqu'il était responsable d'une vaste enquête socio-économique qui couvrirait toute notre région. C'est sur ce fond de décor que devait de toute façon se profiler le mouvement de colonisation.

La population

Qui sont les gens qu'on affublera de la dénomination de colons? L'abbé Caron nous trace sommairement le portrait de ces gens qui semblent avoir été les premières victimes de la "Crise":

Ce sont des familles dépossédées de leurs terres ou de leurs fermes, des fils de cultivateurs mariés mais sans établissement, des fils de cultivateurs qui ne peuvent obtenir de l'aide ou encore des fils qui peuvent en recevoir mais en quantité plutôt limitée. Nos villes, elles regorgent de célibataires venus de campagnes, de jeunes couples qui ont quitté les fermes parce que sans ressource, d'anciens cultivateurs vivant pour le plus grand nombre de charité publique." (8)

À cette population originaire d'ailleurs du milieu agricole, le programme de colonisation offrait une possibilité de s'établir de façon permanente tout en se réinsérant dans son milieu d'origine avec l'aide de l'État. Il est intéressant ici de constater qu'avec le courant de colonisation apparaît pour la première fois une intervention structurée de l'État en faveur du monde rural. Celui-ci peut dorénavant bénéficier de subventions diverses et de primes, comme pour le transport. Aux allocations de contrats de travail sur les routes de colonisation s'ajoutent des primes de construction, d'établissement, de défrichement et de labour, en plus des distributions gratuites de semences et de vivres. À ce chapitre, les diverses politiques de colonisation du gouvernement fortement stimulées par les organismes du milieu ont certainement contribué à l'augmentation importante des fermes agricoles que l'on constate entre 1931 et 1941 dans nos comtés régionaux, augmentation qui tourne autour de 50% et qui est encore plus accusée dans Rimouski avec 63.4%. (9)

Sont-ils nombreux les aspirants-colons? L'abbé Caron mentionne qu'ils sont en moyenne deux mille

tion subséquente. Il n'est pas nécessaire que le secrétaire soit choisi parmi les directeurs.

MISSION DU CONSEIL EXECUTIF

L'exécutif aura pour mission de faire exécuter le programme arrêté à l'assemblée des directeurs. Ses membres s'assembleront régulièrement le deuxième jeudi des mois de novembre, janvier, mars, mai, juillet et de septembre et de plus chaque fois qu'ils seront convoqués par le secrétaire pour la discussion des affaires importantes.

Les résolutions du conseil exécutif seront consignées dans un registre ad hoc qui fera partie des archives de la société. Quatre directeurs présents feront quorum. Un membre du conseil exécutif absent d'une manière permanente sera remplacé par ce même conseil.

SECRETARE

Le secrétaire sera gardien des archives de la société. Il sera responsable à la société des fonds de toute provenance quelconque; il tiendra les comptes de la

société, en fera reddition à l'assemblée générale des directeurs chaque année, l'année fiscale finissant le trente septembre. Il devra renseigner l'exécutif sur l'état financier de la société à chaque réunion.

Le secrétaire devra s'occuper de nommer des agents recruteurs pour les paroisses où M. le curé ne pourra pas faire le recrutement par lui-même ou par M. son vicaire, il devra donner un avis de dix jours aux délégués-électeurs, fixant le lieu et la date de leur réunion pour le choix des directeurs. Il pourra également convoquer les directeurs soit pour l'élection de l'exécutif, soit pour toute raison grave au jugement de l'exécutif. Il rédigera les procès-verbaux des assemblées des directeurs ou du conseil exécutif, se procurera tous les renseignements de nature à aider la colonisation en visitant personnellement les centres de colonisation ou en les recevant des directeurs locaux.

ELECTION DES DELEGUES-ELECTEURS

Au cours du mois d'août chaque année, à une date choisie par M. le curé

de chaque paroisse ou par l'agent recruteur, à la suite d'un avis donné dans l'église ou à la porte de l'église, les membres de la société s'assembleront sous la présidence du curé ou de son vicaire, et à leur défaut de l'agent recruteur, pour choisir le délégué-électeur, conformément à la présente constitution. Au cas de partage égal des votes, le président qui est éligible, aura voix prépondérante.

ELECTION DES DIRECTEURS

Au mois de septembre, les délégués-électeurs, après un avis de dix jours, donné par le secrétaire, s'assembleront en un lieu et à une date fixés dans l'avis, pour choisir le directeur du groupe. Cette réunion sera de droit présidée par le délégué de l'endroit où se tiendra telle assemblée. Le président adressera au secrétaire procès-verbal de cette assemblée.

ELECTION DU CONSEIL EXECUTIF

Le deuxième jeudi d'octobre les directeurs se réuniront au siège social de la société pour procéder à la formation du conseil exécutif. La réunion sera pré-

par année à vouloir se prévaloir de ces subventions: "si on s'arrête à réfléchir un peu, deux mille demandes de lots quand on sait qu'une paroisse peut en contenir généralement deux cents au maximum, c'est une grosse paroisse, si elle peut contenir deux cents terres en cultures, eh bien ça voudrait dire ça l'ouverture de dix paroisses dans un an." (10)

Ce qui fait le succès de cette entreprise de colonisation c'est également le type d'aménagement qu'on a su choisir, soit celui de l'établissement de **proche en proche**. La formule semble avoir été bien accueillie par la population en place. On ne l'a pas considérée comme un plan de déménagement ou de déracinement vers une région perdue. La plupart des gens qui étaient ou qui avaient été des agriculteurs connaissaient bien les activités rurales, tant agricoles que forestières. En dépit de la conjoncture économique difficile, ces gens ont été capables, en s'appuyant sur les liens de solidarité qui existaient entre eux à l'extérieur de la grande famille, des unités de voisinage et des cadres paroissiaux, d'organiser des centres nouveaux de vie.

"Notre manière de faire de la colonisation comportait d'abord la caractéristique suivante: on faisait de la colonisation, de l'ouverture de paroisses, de proche en proche, alors par conséquent à la suite l'une de l'autre pour ce qui est des paroisses. De sorte que c'étaient pas des gens qui vivaient isolés. Au contraire c'étaient des gens qui avaient un réseau routier par exemple qui débouchait sur les vieilles paroisses. Ils trouvaient l'avantage à cela dans le fait qu'ils se trouvaient à être établis proche des leurs." (11)

— 32 —

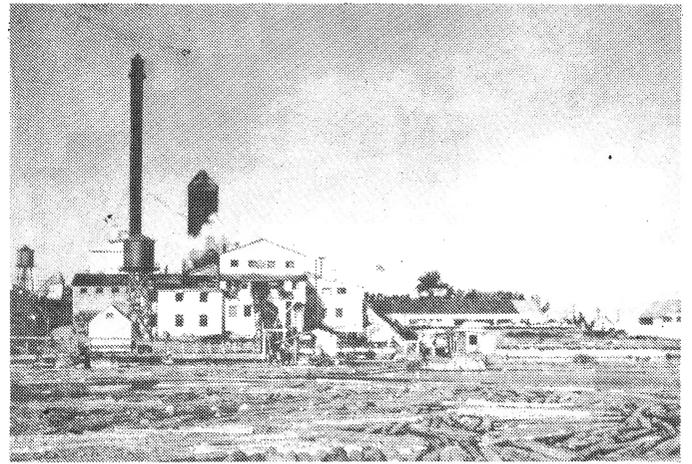
idée par le président de la société et le secrétaire de la société agira comme secrétaire de l'assemblée.

Les hommes politiques, c'est-à-dire les députés, les candidats, et les chefs de partis ne seront pas éligibles à la charge de directeur.

Ils pourront cependant être membres actifs et même présidents honoraires.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI, 1919.



LES INSTALLATIONS DE LA COMPAGNIE PRICE BROTHERS À RIMOUSKI. Tirée de La forêt québécoise, novembre 1944.

C'est dans cet esprit communautaire que s'opère la prise de possession du sol. Les départs de colons se font par petits groupes d'une même paroisse sous la conduite d'un missionnaire-colonisateur. Au point d'arrivée, les terres ne sont concédées qu'aux membres des collectivités en cours de constitution; la communauté paroissiale, rouage essentiel de la vie sociale est organisée le plus rapidement possible. De même, les premières tâches de construction et de défrichage sont accomplies collectivement. En même temps que la paroisse prend forme, naissent les institutions syndicales et coopératives. Comme le notera plus tard l'abbé Léon Beaulieu, que c'est dans ces nouveaux centres que se développent avec le plus de rapidité et de vigueur les caisses populaires et les cercles de l'U.C.C. qui permettent "d'étudier et de travailler ensemble pour choisir certaines cultures qui réussissent le mieux dans notre région ou les meilleures méthodes d'élevage". (12)

Peu de place pour les isolés ou les individualistes dans ce système. Émile Benoist, dans un article sur la colonisation, remarquera lors d'une visite sur le terrain à Saint-Marcellin que c'est l'expérience de colonisation coopérative qui se pratique le plus largement et qui rapporte le plus de succès.

"Huit colons de la vieille paroisse de Saint-Anaclet, dont trois frères, ont pris des lots voisins. Les huit ont d'abord construit une maison pour le groupe et le plus vieux s'est vu confier les fonctions de cuisinier. Le défrichage des huit lots s'est fait en même temps, et bien plus vite que ne l'avaient espéré les plus intéressés. L'un des membres de cette colonie, commencée à l'automne de 1931, pouvait amener sa famille sur son lot dès l'automne 1932. "Je ne pensais jamais de monter si vite" nous dit-il... Tous les colons de ce groupe de huit sont maintenant établis sur leurs lots." (13)

Ce type de colonisation, d'inspiration coopérative et communautaire, n'était pas seulement partagé par

les colons dont la situation précaire le rendait nécessaire, mais également il était partagé et encouragé par les responsables du principal organisme de colonisation soit la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski. "La Société au moyen de contributions, aumônes, secours directs, bois récolté dans les défrichements, octrois, primes, pourvoira à la nourriture des hommes". (14) On constate également ce même souci d'une colonisation de type coopératif dans les plans provinciaux Vautrin et plus tard Rogers-Auger, lorsqu'on analyse les chapitres concernant les avantages retirés pour les colons par groupes.

Comme dans toute entreprise collective, les idéaux élevés ne manquent pas de soutenir et de se mêler à cet effort de conquête du sol. Le maintien et le progrès des vertus rurales de la race par l'établissement de nouvelles paroisses est un objectif important aux yeux des promoteurs de la colonisation. Léon Beaulieu, héritier de la pensée séculaire qui depuis Arthur Buies voit dans la colonisation le moyen par excellence de conserver la santé physique, intellectuelle et morale de la race, croit même que la colonisation sera "le seul levier de la survivance, du maintien et du progrès de notre civilisation française et catholique en Amérique". (15)

C'est bien par elle en effet, nous expliquera l'abbé Beaulieu, que l'on assurera le mieux la sécurité de la plupart des familles de la région. Dédaignant l'attrait frelaté et corrupteur du confort urbain et de l'état de salarié, une partie de la population continuera, selon lui, à trouver dans la dure conquête des terres neuves une occasion de développer ses vertus de ténacité, de sobriété, d'initiative et de conscience familiale. Ainsi seulement le colon pourra-t-il assurer l'indépendance économique de sa famille et la mettre à l'abri des aléas de la conjoncture.

On pourrait ici entasser des douzaines de textes qui illustrent des considérations semblables. Même si l'expérience de la colonisation s'est chargée d'une signification psychologique et sociale, et de thèmes à forte odeur symbolique et même mythique, nous pensons qu'il serait une erreur de la réduire à un processus de téléguidage idéologique qui commanderait tous les comportements de la collectivité. Au contraire, il faut tenir compte davantage de l'intervention des individus et des groupes sociaux avec leurs préoccupations et leurs soucis économiques, dans une période fortement troublée qu'est l'époque de la crise économique. Examinons les principales difficultés dans lesquelles se développe l'expérience de colonisation dans notre région.

Les difficultés de la colonisation:

La lutte contre les monopoles des compagnies forestières

Il apparaît hors de doute que la barrière des concessions forestières et le barrage de lois qui les pro-

tégeaient ont constitué le plus grand obstacle à l'établissement des colons. L'abbé Jean-Baptiste Caron expliquera "la difficulté qu'on avait à obtenir les lots pour pouvoir remplir les cadres d'une paroisse. Le gouvernement arrachait ça vous savez j'oserais dire miette à miette, graine à graine des compagnies forestières pour nous passer ça puis nous permettre de faire des établissements". (16) Donc, l'établissement d'une nouvelle colonie n'allait pas de soi même lorsqu'il s'agissait comme dans le cas précédent de compléter une paroisse déjà existante.

La chose a été plus ardue, lorsqu'il a fallu ouvrir la vingtaine de paroisses nouvelles en pleine forêt dans le diocèse de Rimouski.

"La difficulté d'abord pour nous autres, c'était pas tant de se trouver des colons parce que des colons y en avait en quantité, que d'avoir des terres. (...) Pour avoir des terres, il fallait que le gouvernement les enlève aux compagnies forestières. Alors c'était toujours la lutte avec les compagnies forestières intéressées, voyez-vous! Ben, alors dès qu'une région (...) ou un petit territoire nous était acquis, bien c'était généralement très facile de le remplir, de trouver quelqu'un pour occuper des lots." (17)

À cette époque, l'intérêt des puissantes compagnies est de conserver le plus longtemps possible, dans les régions où elles sont installées, le monopole de l'exploitation forestière et des autres activités économiques qui y sont reliées de près ou de loin: la venue de colons tend à briser ce monopole et à réduire les chances de profit qui en découlent. Sans doute ces compagnies leur offrent-elles du travail mais, à l'égard de la force de travail, le colon représente précisément pour elles, comme le dit Caron "un travailleur à bon marché" qui peut être exploité à volonté. Sans doute aussi les grandes exploitations forestières procurent-elles un marché au colon qui veut vendre sa production agricole: mais encore ici seules acheteuses, les compagnies sont à même de fixer et d'imposer leurs prix.

C'est dans ce contexte que l'abbé Caron nous fait remarquer qu'en 1932 la compagnie de Restigouche, filiale de la Fraser, rafle des milliers de cordes de bois (plus de 12 000) dans la vallée de la Matapédia au ridicule prix de 4,50\$ la corde, "bois placé (...) dans les wagons de chemin de fer. Quatre dollars et cinquante la corde. Oui! Naturellement c'est un prix excessivement bas... En 1929-39, alors les gens veulent vivre, ils attrapent ce qu'ils peuvent..." (18) En procédant de la sorte, cette compagnie forestière récupérait tout le bois. Quelle aubaine! Sans ouvrir un seul camp de bûcherons, ni verser de salaires déjà si médiocres.

Sans compter que l'exploitation effrénée de la forêt par les grandes compagnies cause des dommages à la propriété publique et privée. Une fois cette dilapidation de la forêt complétée, qu'en sera-t-il de l'avenir de la population? C'est la question que se po-

SUP 1-7-1933
L'ÉCLAIR
WILFRID
2124

LE SOLEIL

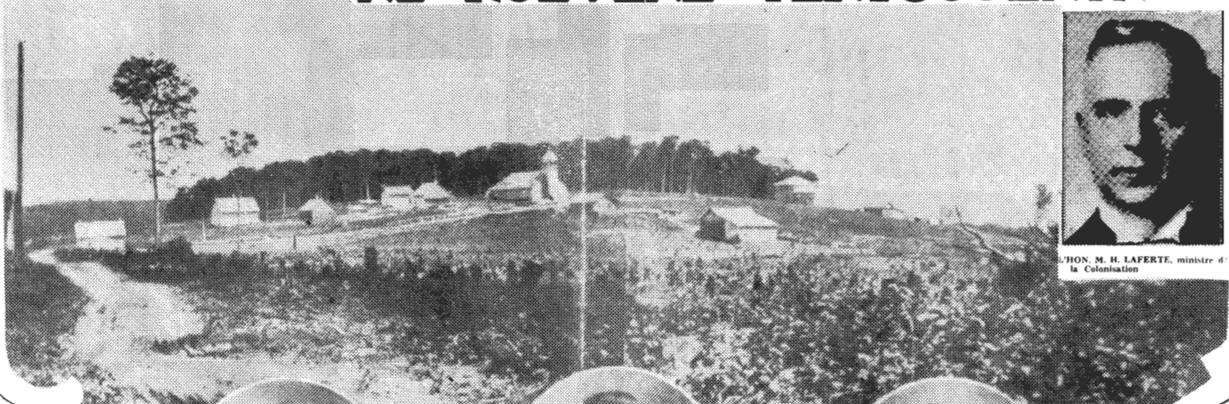
Automobile--
Radio-- Théâtre--
Page féminine--
L'agriculture--

52e ANNEE—No 251

QUEBEC, SAMEDI 21 OCTOBRE 1933

EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LES REGIONS DE COLONISATION AU NOUVEAU-TEMISCOUATA



M. H. LAFERTE, ministre de la Colonisation

VUE PANORAMIQUE DU VILLAGE DE BIENCOURT.



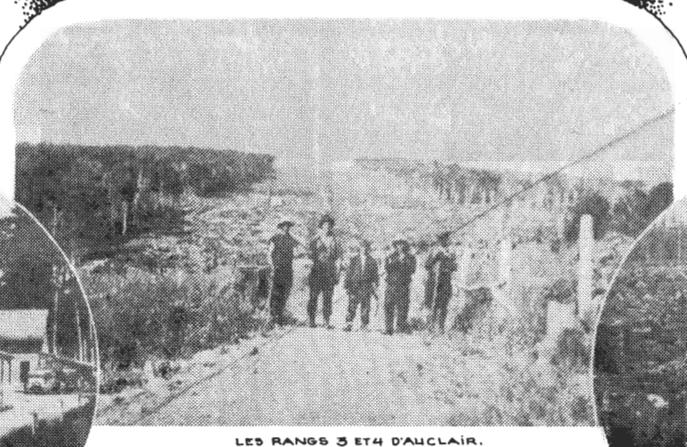
M. R. BEAULIEU
CURE LAC DES AIGLES.



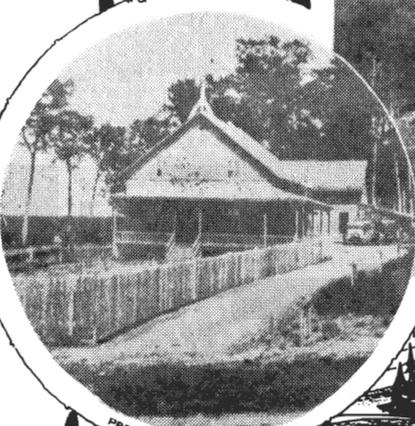
M. P. BERGER-CURIEN
LA TRINITE DE MARIE (BIENCOURT)



M. J. A. BEAULIEU-CURIE
DE LA TRINITE DE MARIE (BIENCOURT)



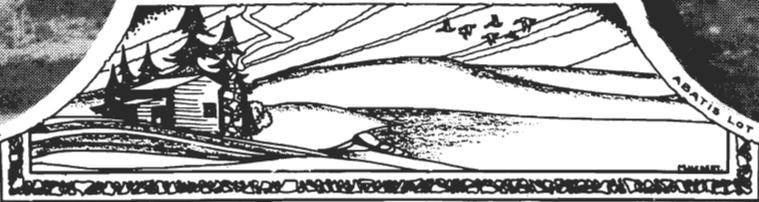
LES RANGS 3 ET 4 D'AUCLAIR.



PRESBYTÈRE, BIENCOURT.



ABATIS LOT DE LA FABRIQUE, BIENCOURT.



se l'évêque de Rimouski Mgr Courchesne lorsqu'il écrit au premier ministre Maurice Duplessis, lui sollicitant quelques lots de colonisation pour compléter la paroisse de Sainte-Rose-du-Dégelis dans le comté du Témiscouata. "Vous n'ignorez pas que les Fraser transportent en camions au Nouveau-Brunswick le bois de nos régions et que leur intention est de fermer bientôt la scierie de Cabano. Quand ceci arrivera si l'on n'a pas fourni à l'organisation d'un territoire agricole, la paroisse sera en péril." (19)

Le problème de la classification des sols

Mais le précieux territoire, une fois soutiré aux compagnies n'est pas colonisable pour autant. Et c'est à partir d'ici que ce type de développement contient les germes mêmes d'un ralentissement et de l'échec que connaîtront certaines paroisses. À quelques endroits, les terres font l'objet d'une classification erronée et l'on s'en aperçoit trop tard, car déjà les colons s'y sont établis ainsi, par exemple, à Saint-Nil, à Saint-Jean-de-Cherbourg ou encore à Saint-Paulin d'Alibert.

"Pour ce qui est du fond de terre eh bien voici, là nous autres sous la poussée naturellement du grand nombre de demandes qui nous venaient des aspirants-colons on a dû procéder en vitesse dans la plupart du temps en nous laissant guider par les classifications déjà faites, classifications qui nous ont donné à douter dans certains cas de leur valeur. C'est pourquoi on a cédé des lots qui dans certains cas n'étaient pas vraiment de la terre arable, mais peut-être de la terre plus forestière qu'arable..." (20)

C'est le procès de l'action gouvernementale qu'on fait et surtout de son Ministère des Terres et Forêts qui était chargé de reconnaître et d'explorer les sols. En effet son but était de déterminer dans les territoires vierges et généralement non arpentés, les régions dotées d'aptitudes agricoles et celles qu'il est préférable de maintenir en forêt. Selon l'abbé Caron, les "rapports des ingénieurs (du service des Terres et Forêts) laissaient à désirer" et correspondaient bien peu à la réalité.

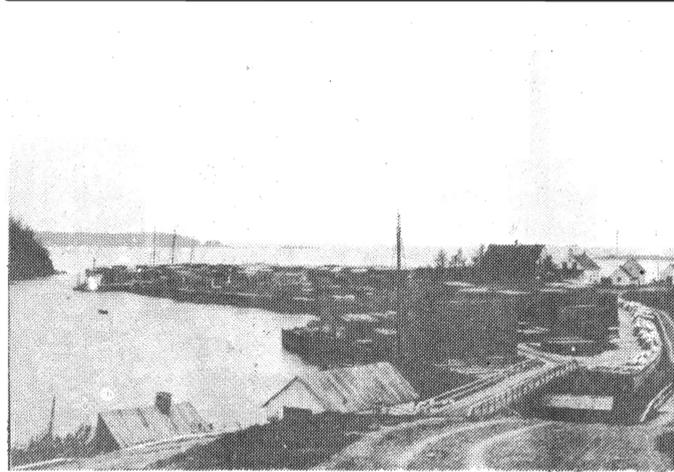
D'autre part, l'abbé Caron ne manque pas d'y voir une certaine collusion d'intérêts entre le Ministère des Terres et Forêts et les compagnies forestières.

"C'était aussi un conflit d'ordre politique parce que naturellement les colons ne pouvaient venir en aide aux partis que par leur vote à tous les quatre ou cinq ans, tandis que les compagnies forestières elles ne votaient pas, mais elles voulaient tout de même des sommes d'argent souvent de fois au gouvernement pour soutenir le parti et puis ça, les gens qui avaient la responsabilité du gouvernement étaient bien sensibles à ça." (21)

Les indésirables: les pilleurs de bois

Dans cette galerie de personnages et d'organis-

mes qui animent la colonisation, il est intéressant de jeter un regard sur les acteurs principaux de cette épopée que constitue la conquête des terres nouvelles. Les plus humbles d'entre eux, mais non les moins actifs, sont les intéressés eux-mêmes: jeunes colons, agriculteurs chargés de famille nombreuse trop à l'étroit sur leur lot des vieilles paroisses, mais aussi ces personnages indésirables qui étaient les pilleurs de bois et que le système fortement dominé par les compagnies forestières parvenait à récupérer.

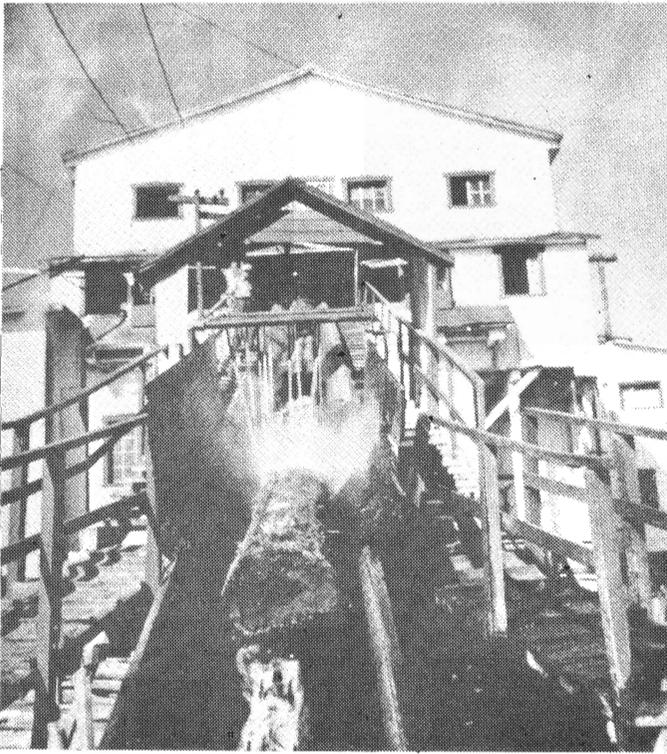


L'EXPÉDITION DE BOIS AU QUAI DE MÉTIS À LA FIN DU 19^e SIÈCLE. Tirée de Hier au pays des métis, photo 137.

Les pilleurs de bois causaient un sérieux problème à l'expérience de colonisation. Pourtant au début la discrimination n'est pas toujours aisée à faire entre l'aspirant-colon véritable, celui qui songe seulement à bénéficier des facilités qu'offrent les plans gouvernementaux, primes, allocations, et surtout celui qui cherche à tirer profit de la coupe de bois sur un lot de colonisation avant d'aller poursuivre ses déprédations plus loin. C'est au missionnaire-colonisateur qu'incombe la responsabilité de départager équitablement colon et pilleur de bois.

"Celui-ci voulait prendre la première récolte et prendre de la façon avec le moins de responsabilité, il déboisait plus qu'il ne mettait en culture. Alors il retirait une certaine somme de revenus. Quand le bois avait disparu de son lot, il n'avait pas d'autre alternative que de regarder du côté des compagnies forestières." (22)

On peut affirmer que les intérêts des pilleurs de bois rejoignaient ceux des compagnies; ces dernières en profitaient davantage. Le malaise que les pilleurs de bois engendraient était plus pernicieux d'une certaine façon, puisqu'il était produit par un membre ou quelques membres de la collectivité paroissiale. Par ailleurs en dépouillant la terre de sa plus grande valeur, on compromettait fortement les chances d'un éventuel développement.



L'ENTRÉE DU BOIS À LA SCIERIE DE PRICE À RIMOUSKI. Tiré de *La forêt québécoise*, novembre 1944.

Déclin de la colonisation

Dès les années quarante, nos observateurs reconnaissent que le mouvement de colonisation est en période de ralentissement, de pause et même de régression. Comment expliquent-ils le phénomène?

La raison fondamentale vient du fait de la reprise économique qu'on constate à travers le Québec et l'Amérique, un peu avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Cette reprise de l'activité économique prend la forme dans notre région d'une demande excessive de bois de la part des grandes compagnies forestières qui dilapident d'une façon effrénée nos richesses naturelles. Cette constatation ne vient pas d'un quelconque socialiste mais de M. Jules-A. Brillant qui dans un rapport aux Chambres de Commerce de la région s'inquiète de la violence de cette destruction.

“L'avenir de cette industrie semble définitivement compromis, car les ressources forestières disparaissent rapidement dans la région (...) Pour le comté de Rimouski, on évaluait en 1938 la possibilité annuelle des résineux à 15,176,000 de P.M.P., alors que la même année on coupait 41,611,000 de P.M.P., ce qui signifie que, à ce moment, la production annuelle était presque trois fois supérieure à la capacité annuelle. À ce rythme, les experts affirmaient que la forêt serait épuisée en bois de sciage au bout de 20 ans. Or depuis cette période la production annuelle a doublé puisqu'elle était de 83,264,000 de P.M.P. en 1943, ce qui veut dire que la production est

six fois supérieure à la possibilité annuelle actuellement.” (23)

Dans ce contexte la politique des grandes compagnies forestières de notre région est d'intervenir auprès du gouvernement et en particulier au Ministère des Terres et Forêts pour que le territoire régional soit classé impropre à la culture et par conséquent susceptible d'être concédé pour l'exploitation forestière.

“Si les établissements en pays neuf n'ont pas été plus nombreux, (expliqueront les abbés Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron), il ne faut pas en attribuer le fait à un défaut d'aspirants-colons, non, nous avons reçu beaucoup de demandes (...) mais la pénurie de lots immédiatement occupables a toujours forcé nos gens à différer leur établissement.” (24)

On souligne le retard ou le refus du gouvernement d'acquiescer aux demandes d'arpentage et de classification des terres. De même le service des travaux retarde la construction des chemins et des ponts, rendant ainsi la colonisation presque impossible.

À cette raison fondamentale, s'ajoute toute une série de facteurs qui rendent le programme de colonisation de moins en moins intéressant pour la population régionale. Une fois établi depuis quelques années, le colon n'est plus sujet aux subventions, aux primes et autres allocations versées par les plans gouvernementaux de l'époque de la crise. Il doit donc envisager d'autres solutions pour survivre comme par exemple tenter d'exporter son excédent de production et en particulier sa production laitière. En effet, cette période coïncide avec l'essor d'une économie rurale davantage ouverte au commerce. Même si les fermes de ces colonies sont passablement nombreuses, les troupeaux sont fort réduits. Le colon, dira l'abbé Caron, est “en difficulté pour ce qui est de l'organisation du transport du lait par exemple (qui est très onéreux, dû aux distances et à la médiocrité des chemins), ou encore pour l'implantation d'une fabrique”. (25)

Au surplus, l'État devient selon notre principal témoin de plus en plus prodigue, en effet. “Les politiques d'assistance sont changées: on a l'assistance sociale qui fait vivre du monde à rien faire. Alors, c'est bien tentatif (...) on s'est habitué à demander de plus en plus à l'état...” (26)

La dernière mesure qui fait régresser la colonisation c'est la politique gouvernementale qui, dans un souci de “rentabilité” administrative, orientera de plus en plus les services des petites colonies vers les centres plus peuplés. Ainsi dira l'abbé Caron:

“C'est l'organisation de notre système socio-économique d'aujourd'hui qui a contribué dans une très large mesure tout simplement à la disparition des paroisses de colonisation. Puis on a un

exemple de cela dans le système scolaire. Le jour où on a centralisé les écoles, il est arrivé ceci: on a fermé les petites écoles de rang puis aujourd'hui on ferme les écoles de village comme conséquence de tout cela les gens nous disent aujourd'hui c'est la fin de la paroisse." (27)

Conclusion

La poussée vers les terres vierges que l'on enregistre dans notre région à l'époque de la crise des années trente apparaît comme un phénomène éminemment conditionné par la démographie et la conjoncture économique. Mais c'est à tort qu'on ne représente pas la colonisation comme un mouvement inscrit dans les tendances naturelles et spontanées de notre société. Région et développement, est-ce un thème d'hier ou d'aujourd'hui? Hier, vu en terme de colonisation, aujourd'hui en terme d'aménagement rural? À cette question, l'abbé Caron nous livre une réponse bien personnelle mais également bien sensée:

Je ne suis pas si certain que ça moi qu'il n'y aura pas un autre retour à la terre, pas si certain que ça. Tout dépendra de nos conditions de vie. On peut finir par connaître des conditions de vie excessivement difficiles et puis qu'on soit obligé du moins pour un certain nombre de nos gens de retourner à la terre pour dire, cou' donc, la terre est encore capable de nous donner de quoi manger et puis de quoi se vêtir, puis peut-être à se loger, etc, etc..." (28)

RÉFÉRENCES

1. Esdras Minville, "L'oeuvre de la colonisation", in *Le problème de la terre*, p. 219. XIIe Session des Semaines sociales du Canada, Rimouski, 1933.
2. *Annuaire du Québec*, statistiques concernant ces produits entre 1929-41.
3. Léon Beaulieu, "Visite à une équipe de l'UCC", in *Centre Saint-Germain, Rimouski*, volume 3-4, 1949, p. 72.
4. Albert Rioux, "Restauration rurale", in *Le Programme de Restauration sociale, École sociale populaire*, Montréal, 1934, p. 16.
5. Gabriel Auclair, *Le missionnaire-colonisateur et la colonisation dans le diocèse de Rimouski, 1939-1959*. (Entrevue avec l'abbé Jean-Baptiste Caron, 27 octobre 1977), p. 57.
6. Léon Beaulieu, "L'homme des campagnes", in *Centre Saint-Germain*, volume 2, juin 1944, p. 46.
7. Esdras Minville, "Quelques aspects du problème social de la province de Québec", *Semaines sociales du Canada*, Sherbrooke, 1938, p. 171.
8. Jean-Baptiste Caron, op. cit., p. 22.
9. *Annuaire statistique du Québec, 1942-43*, p. 266.
10. Jean-Baptiste Caron, op. cit., p. 15-16.
11. *Ibid.*, p. 55.
12. Léon Beaulieu, "Visite à une équipe d'étude de l'UCC", in *Centre Saint-Germain*, février 1943, p. 266.
13. Émile Benoist, "La colonisation, l'arrière de Rimouski", in *Le Devoir*, lundi, 11 décembre 1933, p. 1-2.
14. "Colonisation, par petits groupes coopératifs, une expérience à encourager". *Progrès du Golfe*, 22 décembre 1933, p. 2.
15. Léon Beaulieu, "Visite à une équipe de l'UCC", in *Centre Saint-Germain, Rimouski*, janvier 1945, p. 208.
16. Jean-Baptiste Caron, op. cit., p. 36.



L'ESSOUCHAGE. Tirée de Hier au pays des métis, photo 130.

17. *Ibid.*, p. 17.
18. *Ibid.*, p. 11-12.
19. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Mgr Georges Courchesne, *Lettre à Maurice Duplessis*, 9 février 1938.
20. Jean-Baptiste Caron, op. cit., p. 49.
21. *Ibid.*, p. 62.
22. *Ibid.*, p. 69.
23. Archives régionales de l'UQAR, Jules-A. Brillant, *Rapport à tous les présidents des Chambres de Commerce, Rimouski*, 7 mars 1946, p. 7.
24. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron, *Rapport des activités de la société diocésaine de colonisation pour l'année 1945*.
25. Jean-Baptiste Caron, op. cit., p. 58.
26. *Ibid.*, p. 71.
27. *Ibid.*, p. 72.
28. *Ibid.*, p. 80.

L'abbé Léo-Pierre Bernier

Missionnaire-colonisateur

La colonisation au Témiscouata dans les années trente

GAÉTAN BOUCHARD, Rivière-du-Loup

Introduction

Le mouvement de colonisation "retour à la terre" durant la Crise se présente comme une solution au principal problème économique du temps, le chômage dans les villes. Entre autres, les activités manufacturières et commerciales avaient diminué considérablement. De 1929 à 1933, 24% de la main-d'oeuvre salariée du Québec fut congédiée. Le reste des travailleurs subit une baisse de revenus de l'ordre de 40%.

Ainsi pour pallier à cet état de fait, les gouvernements fédéral et provincial mettent en branle des plans de colonisation, Gordon (1930-1936) et Vautrin (1934-1936).

Dans leur action, les gouvernements seront appuyés par le clergé canadien-français de l'époque. C'est le missionnaire-colonisateur qui assumera le rôle d'appliquer les plans dans les nouveaux territoires désignés à la colonisation: Abitibi-Témiscamingue et Témiscouata, notamment.

Ainsi, le 16 juillet 1931, Mgr Georges Courchesne alors évêque de Rimouski assigne à l'abbé Léo-Pierre Bernier la tâche de travailler au développement de la colonisation dans le comté de Témiscouata.

Auparavant, l'abbé Bernier avait successivement occupé le poste de vicaire à Notre-Dame-du-Lac (1923-1928), à Matane (1928), assistant-curé à Cabano (1929) et curé à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1930).

À travers les documents du fonds Bernier, (1) nous nous sommes attardés à dégager dans ce bref article l'esprit qui animait le missionnaire-colonisateur dans son oeuvre.

D'autre part, le mouvement cherchait à conserver les fermiers, paysans et fils de cultivateur que la Crise n'épargnait pas mais que la ville attirait en leur faisant miroiter la possibilité d'une vie heureuse, calme, à l'exemple de leurs ancêtres, sur un lot de colonisation. À cet égard, le discours de l'abbé Bernier en est le reflet.

Ainsi, soutenu et encouragé par l'État, le missionnaire-colonisateur assumera le leadership du "retour à la terre". Fils de cultivateur et ayant eu la chance de pousser plus loin sa formation, on le re-



ABBÉ LÉO-PIERRE BERNIER, 1897-1975.

trouvera en charge de l'application des plans de colonisation Gordon et Vautrin.

L'abbé Bernier et sa vision de la colonisation.

La vision de l'abbé Bernier sur la colonisation s'inscrit pleinement dans l'idéologie véhiculée à cette époque par le clergé québécois: idéologie "agriculteuriste" qui avait pris racine dans la seconde moitié du XIXe siècle. Suite au surpeuplement des seigneuries, aux pauvres rendements agricoles, beaucoup de paysans émigrèrent vers les villes et la Nouvelle-Angleterre. Le clergé intervint alors pour atténuer ce phénomène en prônant le retour à la terre, convaincu que le Canadien français regretterait d'abandonner la

vie pastorale pour la vie industrielle. Il considérait que la vraie puissance des nations s'édifiait sur l'agriculture et la paysannerie. (2)

Ainsi, pour l'abbé Bernier, le remède à la crise économique, c'est le retour à la vocation première des Canadiens français soit l'agriculture et la paysannerie et ce par le biais du mouvement de colonisation.

Dans un circulaire intitulé "Prolétaires" ou Colons", le missionnaire-colonisateur affirme:

Le peuple canadien-français a été un peuple de colons, de cultivateurs, un peuple fier de lui-même et indépendant. Nos pères ont lutté, ont peiné, se sont sacrifiés pour conserver cette noblesse de la terre (") C'est la terre qui donne l'aisance et l'indépendance. (3)

De plus, la vie rurale ne peut avoir que des effets bénéfiques pour celui qui acceptera de s'établir sur les lots de colonisation. Elle procurera entre autres "une vie normale et saine". (4)

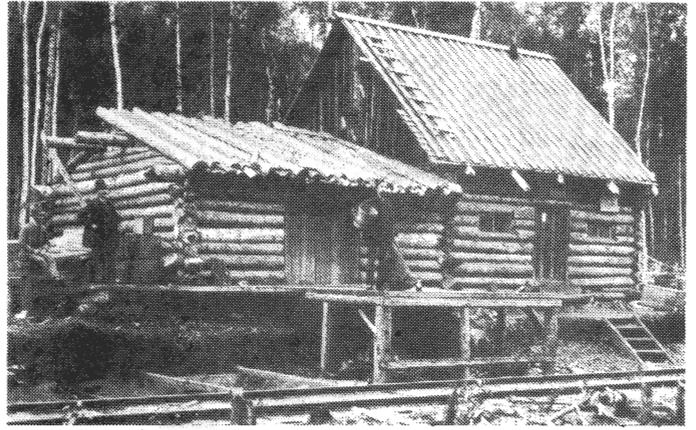
La terre, pour l'abbé Bernier est un élément essentiel à notre survivance économique et culturelle. Dans *La terre de chez nous*, il déclare que "la jouissance de la terre a toujours été et sera toujours de nourrir son propriétaire, de porter de belles générations d'enfants robustes". (5)

Il proclame bien haut "que la terre est notre richesse, notre force, notre nourriture, le salut." (6)

Dans ces affirmations, l'abbé Bernier fait appel au nationalisme de survivance, dont l'Église canadienne-française s'était faite un des porte-parole depuis la Conquête. C'est cette même vision du mouvement de la colonisation qui avait animé dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les missionnaires-colonisateurs dont le chef de file avait été le curé Labelle.

D'une part, l'Église en s'impliquant dans la colonisation par l'intermédiaire des missionnaires-colonisateurs et pour les seconder, les curés des futures colonies, s'assuraient du maintien et de la sauvegarde des intérêts de la religion catholique. Ainsi, dans une lettre pastorale du 28 mars 1934, son éminence le cardinal Jean-Marie Villeneuve de Québec déclarait ce qui suit: "La colonisation dans les desseins de la providence a pour fin d'étendre le royaume de Jésus-Christ sur la terre, d'y multiplier les chrétiens, les paroisses et les foyers où l'on pratique l'Évangile et par la suite augmenter le nombre de serviteurs fidèles et des élus de Dieu". (7) D'autre part, l'Église perpétuait le cadre de la société rurale traditionnelle en y imprégnant une direction spirituelle.

Sur un autre plan, l'abbé Bernier met en garde tous ceux et celles qui seraient tentés de s'exiler vers la ville. "Pourquoi nous forcer à perdre notre santé,



LA PREMIÈRE HABITATION DU COLON. Tirée de *Forces*, 20 - 1972, p. 17.

notre fierté, notre indépendance, notre foi dans une atmosphère de poussière, de tristesse, d'exil et de rancœur." (8)

Le Canadien français perdra sa liberté dans les manufactures et les usines. "Nous ne voulons pas être et devenir propriétaire mais nous désirons être propriétaires de notre propriété, héritiers de notre héritage, libres de notre liberté." (9) Il s'élève également contre le salariat. "Nous voulons la terre, mieux qu'un salaire qui s'évanouit." (10)

Le clergé, comme l'abbé Bernier, voyait dans la ville une menace à la survivance de la religion catholique et à sa position dominante au sein de la société canadienne-française de l'époque.

L'idéologie agriculturiste venait en quelque sorte au secours de l'Église qui par "le Retour à la terre" désirait récupérer les chômeurs de ville, les ouvriers d'usine, les journaliers, afin de les intégrer à une paroisse agricole et catholique.

Le missionnaire-colonisateur et l'application des plans de colonisation.

A. Le choix du colon

On peut se rendre compte qu'à cette époque, le gouvernement provincial partageait entre autre un élément de l'idéologie cléricale en ce qui a trait à la colonisation: pour lui, la survivance du peuple canadien-français est intimement liée au retour à la terre.

En effet, à l'occasion d'un congrès de colonisation qui eut lieu en octobre 1934 à Québec et réunissant tous les missionnaires-colonisateurs de la province, Irénée Vautrin alors ministre de la colonisation présente un plan de retour à la terre pour faire face à la Crise. Il déclarait que "la colonisation lui paraissait la question la plus importante d'aujourd'hui, la seule capitale" parce qu'elle pouvait apporter "le salut du

peuple" et une "renaissance nationale." (11)

Cette unité de pensée allait se traduire dans les faits en ce que le plan Vautrin assurait au clergé la main haute dans le choix du futur colon. Il serait confié à des comités paroissiaux de colonisation composés du curé de paroisse, du maire et de 3 citoyens du village. (12)

Le choix du comité paroissial devait être soumis au missionnaire-colonisateur et ratifié finalement par la société diocésaine de colonisation. (13)

À cet effet, il était mentionné dans les Règlements préliminaires au sujet du mouvement de colonisation de 1936 qu'"aucun lot ne sera alloué à un colon à moins qu'il n'ait été accepté par la société diocésaine de colonisation". (14)

La première démarche en vue d'obtenir un lot est de demander une lettre de recommandation au curé de paroisse. Dans la correspondance de l'abbé Bernier, nous en retrouvons plusieurs. Les principales qualités morales d'un aspirant-colon y sont énumérées et correspondent également à celles exigées par le ministère de la Colonisation. Il doit être "courageux, travailleur, économe; bref avoir toutes les qualités nécessaires au défricheur, bûcheron, laboureur, cultivateur et surtout avoir du cœur." (15) Rien n'avait été négligé pour choisir des aspirants-colons qui seraient dignes de confiance et qui n'auraient surtout pas l'idée de laisser leur terre en friche.

Ainsi, le curé April de Sainte-Rita écrit ce qui suit à l'abbé Bernier: "Je t'envoie un jeune homme de Sainte-Rita, un brave et honnête garçon qui ferait un excellent colon." (16) Quant au curé de St-Cyprien il recommande pour la colonisation un garçon qui est "bon, pieux, et vaillant." (17) Le curé de lac Baker certifie qu'il connaît très bien Monsieur "X" qui désire devenir colon dans votre arrondissement (...) Il est bien docile à son curé. (18)

Le curé est en quelque sorte la garantie morale du futur colon auprès du missionnaire-colonisateur. Cependant, il arrive qu'un aspirant colon écrive personnellement au missionnaire-colonisateur pour avoir un lot. C'est le cas ici d'un jeune homme de Saint-Épiphane (comté Rivière-du-Loup):

Je suis fils de cultivateur, j'aime la culture. J'ai 25 ans et j'ai une bonne santé. Je suis revenu des chantiers depuis un mois avec le porte feuille plutôt mince. Je fais ce travail depuis plusieurs années et je n'aime pas cela. Je veux me faire un chez-moi. J'aime mieux m'établir sur un lot dans le Témiscouata que dans l'Abitibi ou ailleurs". (19)

De plus, un autre facteur important entrainé dans la sélection des futurs colons. Un article stipulait que

"celui qui faisait partie d'une organisation communiste ou socialiste ne pouvait être accepté." (20)

L'État comme le clergé craignaient que le communisme issu de la ville se répande et diffuse sa propagande dans les campagnes. (21) Être communiste, c'était être contre la religion, la famille et la propriété privée. (22) C'est autour de la croix de Dieu que devait s'organiser la vie de la future colonie et de ses citoyens. L'Église devait, grâce au curé, y maintenir son autorité. À cet égard, les idées non conformes à sa doctrine catholique ne pouvaient être tolérées et encore moins le marxisme. Le missionnaire-colonisateur se devait d'être vigilant.

B. La provenance des colons.

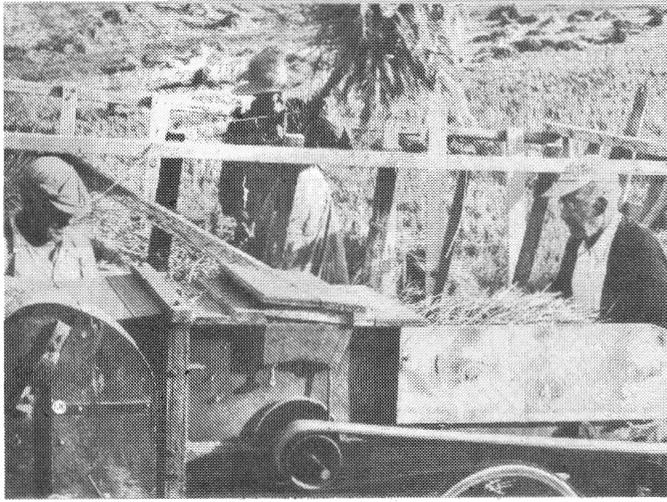
Toujours d'après la correspondance de l'abbé Bernier, la provenance des demandes pour l'établissement de colons dans les cantons du Témiscouata venait surtout des campagnes environnantes et des comtés avoisinants: Sainte-Rose-du-Dégelis, Rivière-Bleue, Notre-Dame-du-Lac, Lac-Sauvage, Saint-Éloi, Saint-Cyprien, Sainte-Perpétue. En fait, il existe un mouvement migratoire à l'intérieur du comté de Témiscouata en direction de nouvelles paroisses de colonisation. Cela nous est confirmé dans un rapport du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce: Dans l'ensemble du comté, on estime que depuis 1931 3 098 personnes ont quitté les municipalités qu'ils habitent. Plus de la moitié de ces gens sont allés s'établir dans les colonies du comté de Témiscouata et dans celles du comté de Rimouski. (23)

Quant aux demandes provenant des chômeurs de ville, elles furent moins nombreuses que celles de la population rurale, alors qu'initialement "le retour à la terre" était prévu pour ces mêmes chômeurs.

Nous avons relevé l'intervention d'Ernest Simard du département de la Colonisation qui, à la demande du maire de Rivière-du-Loup, se rendit à l'hôtel de ville afin de rencontrer le comité paroissial de colonisation le 27 avril 1935. Le but de cette rencontre était de trouver 15 aspirants colons pour aller s'établir dans le canton Auclair. Neuf seulement donnèrent leur nom et furent recommandés par le comité paroissial de colonisation. Ensuite, il demanda 30 colons pour le canton Bédard et pas un répondit à l'appel de M. Ménard. Le lendemain, il écrivait à l'abbé Bernier: "J'espère que nous n'entendrons plus parler d'ici longtemps des gens de Rivière-du-Loup." (24)

Néanmoins, "le retour à la terre" connut un certain succès. Cependant, il n'a pu éviter l'immigration vers la ville. L'appel de l'abbé Bernier à ne pas succomber "au sevrage avilissant de l'homme-outil" n'a pas été entendu complètement puisque 1 549 individus sur 3 098, mentionnés dans le rapport du minis-

tère de l'Industrie et du Commerce émigrèrent dans les années trente vers Montréal, Québec, le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis. (25)



BATTAGE DU GRAIN. Tirée de Hier au pays des métisseries, p. 122.

C. La misère des colons.

Le ministère de la Colonisation avait inauguré en 1923 une série de mesures pour venir en aide à l'établissement de colons: des primes de défrichement et de labour, des octrois pour la construction de chemins de colonisation. Entre 1900 et 1937, \$414,300. ont été versés pour le Témiscouata. (26)

Dans les années trente, le plan Gordon (1930-1936) octroyait jusqu'à \$700.00, montant payé par les trois niveaux de gouvernement, pour aider l'aspirant-colon à s'établir sur une terre. (27) Quant au plan Vautrin (1934-1936), chaque colon recevait une prime de \$100.00 pour défrayer le coût de construction de sa maison, en plus d'une prime de défrichement variant de \$30.00 à \$100.00. (28) Un autre octroi était versé à tout cultivateur qui plaçait un de ses fils sur une terre libre. (29)

Cependant, malgré ces mesures gouvernementales, les conditions de vie du colon au Témiscouata étaient misérables: manque de nourriture, d'habillement et d'argent. Les nombreuses lettres de colons envoyées au missionnaire-colonisateur Bernier en font foi.

"Nous n'avons plus de linge pour se mettre sur le dos" déclare un colon de Saint-Juste-du-Lac. "L'aide que vous nous faites n'est pas assez pour s'habiller, on n'en a pas assez pour manger." (30) Tandis qu'un colon de Biencourt écrit "auriez-vous la bonté de me prêter de l'argent pour acheter du manger." (31)

Le missionnaire-colonisateur était souvent considéré par les colons comme une sorte d'homme providence. C'est le cas d'un colon des Étroits: "Je m'a-

dresse à vous M. l'abbé puisque vous êtes missionnaire-colonisateur dans le comté de Témiscouata pour avoir cinquante piastres pour réparer ma maison et m'acheter une vache." (32)

Même le curé de Saint-Juste-du-Lac, H. Lanouette, s'était empressé de dénoncer la misère des colons de Lots-Renversés, qui pour subvenir à leurs besoins minimums s'étaient endettés chez les marchands locaux. (33)

L'abbé Bernier conscient de l'état misérable dans lequel se trouvaient les colons du Témiscouata écrivait à Mgr Courchesne: "Nous sommes obligés de les soutenir à grands efforts d'imagination pour les empêcher de mourir de faim." (32)

Malgré les travaux de chemins, la construction de ponts, des primes de toutes sortes contenus dans les plans Gordon et Vautrin, les subsides à la colonisation dans notre région étaient insuffisants. Le sous-ministre de la colonisation L.A. Richard avait à deux reprises déclaré à l'évêque de Rimouski que son diocèse "était la partie de la province où la colonisation coûtait le moins cher à l'État." (33)

D'ailleurs, l'abbé Bernier avait réclamé du gouvernement provincial de l'argent pour "ceux qui veulent vivre une existence calme et modérée" et en même temps avait dénoncé "les sommes folles gaspillées pour les loisirs, la paresse, le vice (...)" (34)

D'autre part, il avait proposé "dans le but d'améliorer le système de colonisation, d'accorder douze dollars l'acre pour les cinq premiers acres défrichés, la première année et le même prix pour les labours, au lieu de dix dollars." (35)

Mais le colon en proie à de nombreuses difficultés matérielles délaissa peu à peu son lot pour aller s'offrir comme "cheap labour" dans les chantiers de bois.



ÉQUIPE DE TRAVAILLEURS DEVANT LE MOULIN DE LA COMPAGNIE FRASER. Tirée de Un portage le détour Notre-Dame du Lac, p. 113.

D. Le faiseur de bois et les compagnies forestières

Dans les règlements d'établissement des colons, il était stipulé que l'aspirant-colon devait partir avec l'idéal de devenir "un habitant et non un marchand de bois". (36) La crainte de voir le colon faire seulement du bois sur le lot et ensuite s'en aller était justifiée. C'est le cas d'un colon de Cabano, célibataire, qui n'a fait aucune amélioration (défricher, essoucher) sur sa terre et a préféré bûcher du bois pour le vendre ensuite. L'abbé Bernier déclare à ce sujet. "Nous ne pouvons pas tolérer des faiseurs de bois et des gens qui ne sont pas colons." (37) Pour le missionnaire-colonisateur, il était important de placer sur un lot "des colons de bonne foi" (38) dont la fonction principale serait le travail de la terre. Dès lors, il ne faut pas s'étonner de l'opposition de l'abbé Bernier à ce que le ministère des Terres et Forêts accorde des concessions forestières sur les Terres de la Couronne, ce qui ne pouvait qu'être préjudiciable à la colonisation du Témiscouata.

"Dans le diocèse de Rimouski, il y avait assez de terres arables pour fonder vingt paroisses localisées dans le Canton Rouillard et la Seigneurie Témiscouata. Cependant "ces terres ont été laissées (...) à des étrangers (...)" (39) "vendues, mises en réserves forestières... à l'avantage de quelques compagnies sans coeur qui ne les cultivent pas, qui ne l'aiment pas, mais qui les dépouillent (...)" (40)

En fait, l'abbé Bernier faisait abstraction de la forêt comme l'élément moteur du développement économique au Témiscouata depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Grâce aux "lumber kings" comme Brown et Fraser, beaucoup de paroisses se créèrent, notamment, Cabano, Notre-Dame-du-Lac, Sainte-Rose-du-Dégelis, Escourt.

D'autre part, le travail de chantier procurait au colon du numéraire, ce que la terre ne pouvait lui donner et l'empêchait de crever de faim durant les saisons mortes. Le témoignage d'un colon de Sainte-Rose-du-Dégelis nous en convainc: "Si le lot était vacant au cours de l'hiver, c'est que je suis allé gagner quelque argent dans les chantiers et au flottage du bois pour nous nourrir." (41)

Il fallait attacher à la colonisation une valeur morale plus qu'économique. Sa vision d'une terre nourricière qui procurerait au colon, la liberté, l'aisance et l'indépendance ne tenait plus face à l'industrie forestière dont l'ampleur de ses chantiers, l'attrait irrésistible qu'elle avait sur les colons ne trompaient pas.

Conclusion

En idéalisant le travail de la terre comme étant la vocation naturelle du Canadien français, l'abbé

Bernier s'identifiait à l'idéologie agriculturiste. Le mouvement de colonisation des années trente partageait au-delà des motifs économiques, cette ligne de pensée, mais ce fut aussi son erreur. Engendrer une société rurale, catholique, ne pouvait se réaliser dans les faits sans occasionner certaines difficultés.

En effet, la plupart des colons ne cultivaient pas la terre ou tout juste ce qu'il fallait pour satisfaire les exigences du départementement de la Colonisation. De plus, la difficile et longue tâche de déboiser et d'essoucher des lots, le manque d'instruments agricoles appropriés en obligeaient plusieurs à s'engager dans les entreprises forestières. Aux secours directs et à la charité publique, le colon préférait un salaire.

Néanmoins, malgré les insuffisances des plans de colonisation, l'oeuvre de l'abbé Bernier aura permis de créer de nouvelles paroisses à partir de cantons: Saint-Emile-d'Auclair et Lejeune (1931) furent fondées dans la partie est et ouest du canton Auclair, Saint-Elzéar (1931) dans le canton Cabano et Saint-Jean-de-la-Lande (1932) à partir du canton Robinson.

Si nous voulons nous attacher davantage à l'homme que fut l'abbé Bernier, nous ne possédons que peu de documents à cet effet. Il faut donc le voir à travers son oeuvre de missionnaire-colonisateur et ses circulaires sur la colonisation. Il fut sans doute un élément important entre la bureaucratie gouvernementale et les colons installés sur des terres, ce que l'on pourrait appeler un agent de colonisation.

L'abbé Jean-Baptiste Caron, un ancien missionnaire-colonisateur du diocèse de Rimouski, dans un interview qu'il accordait à M. Gabriel Auclair a fait l'éloge de l'abbé Bernier sur le travail qu'il a accompli au Témiscouata. (42)

L'abbé Bernier, tout au long de son oeuvre, ne voyait sûrement pas les problèmes qui allaient suivre. Une agriculture marginale, éloignée des voies de communication et des marchés, voilà ce qui attendait les fils de colons héritiers du mouvement du "Retour à la Terre".

RÉFÉRENCES

- 1- Fonds Bernier (1931-1936) conservé à l'U.Q.A.R. dans la collection des fonds d'archives de la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent.
- 2- Denis Monière. Le développement des idéologies au Québec (Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1977) p. 185.
- 3- Abbé Léo-Pierre Bernier. Prolétaires ou Colons (s.d.)
- 4- Abbé Léo-Pierre Bernier. La terre de chez nous (s.d.)
- 5- Ibid.
- 6- Abbé Bernier op. cit.
- 7- La Société de colonisation du diocèse de Québec. Bulletin no 1 (1935), p. 5.
- 8- Abbé Léo-Pierre Bernier. La terre de chez nous (s.d.)
- 9- Abbé Léo-Pierre Bernier. Prolétaires ou Colons (s.d.) "Prolétaire" signifie être esclave de l'industrie.
- 10- Abbé Léo-Pierre Bernier. La terre de chez nous (s.d.)
- 11- Irénée Vautrin, Discours prononcé le 17 octobre 1934 à l'occasion du congrès de colonisation de Québec (1934), p. 1.
- 12- Ibid., p. 14.
- 13- Ibid., p. 15.
- 14- Règlements préliminaires au sujet du mouvement de colonisation (1936), p. 1.
- 15- Ministère de la Colonisation. Service du retour à la terre. Règlements de l'établissement en vertu du plan Gordon (1934) p. 2
- 16- Lettre du curé April de Ste-Rita, le premier septembre 1931
- 17- Lettre du curé de St-Cyprien le 14 novembre 1932.
- 18- Lettre du curé de Lac Baker le 31 janvier 1934
- 19- Lettre le 9 mars 1936

- 20- Ministère de la colonisation, op. cit., p. 3
- 21- Mgr Georges Courchesne. "Circulaire au clergé no 36" dans Mandements et Circulaires, Vol. 11. (24 mai 1937) p. 84
- 22- Denis Monière, op. cit., p. 284.
- 23- Ministère de l'Industrie et du Commerce. Le comté de Témiscouata. Inventaire des ressources naturelles et industrielles. (1938) p. 24.
- 24- Lettre du 28 avril 1935.
- 25- Ministère de l'Industrie et du Commerce, op. cit.
- 26- Annuaire Statistique du Québec (1941), p. 161.
- 27- Ministère de la Colonisation, op. cit., p. 1.
- 28- Irénée Vautrin, op. cit., p. 8.
- 29- Ibid., p. 10.
- 30- Lettre d'un colon de Saint-Juste-du-Lac, le 27 février 1932.
- 31- Lettre d'un colon de Biencourt, le 12 avril 1933.
- 32- Lettre d'un colon des Etroits, 14 novembre 1935.
- 33- Lettre du curé H. Lanouette de Saint-Juste-du-Lac, 4 mars 1933.
- 32- Lettre à Mgr Courchesne, (s.d.)
- 33- Mgr Georges Courchesne, op. cit.
- 34- Abbé Léo-Pierre Bernier. La terre de chez nous (s.d.)
- 35- Lettre au département de la Colonisation. (s.d.)
- 36- Ministère de la Colonisation. op. cit., p. 3.
- 37- Lettre à J.N. Morel, le 5 janvier 1934.
- 38- Lettre à J.E. Garon, surintendant de la Colonisation, le 3 novembre 1931.
- 39- Abbé Léo-Pierre Bernier. Nous voulons des lots (s.d.)
- 40- Abbé Léo-Pierre Bernier. La terre de chez-nous (s.d.)
- 41- Lettre d'un colon de Sainte-Rose-du-Dégelis, (s.d.)
- 42- Gabriel Auclair. Le missionnaire-colonisateur et la colonisation dans le diocèse de Rimouski, 1939-1953. (U.Q.A.R., 1977), p. 27.

000-72156-Formule A-T. de Col.

FORMULE "A" 1921

(Article 20 du Chapitre 77 des S. R. Q. 1925)

JE de
 dans le comté d..... déclare :

1° Je suis âgé de ans.
 2° Je demeure actuellement à

3° Je désire acquérir le lot No..... du rang.....
 dans le canton de..... et je déclare avoir visité ce lot.

4° Je veux acquérir ce lot en mon nom, pour le défricher et le cultiver à mon bénéfice personnel.

5° Je détiens, en vertu d'un ou de plusieurs billets de location émis en ma faveur ou (selon le cas) qui m'a ou qui m'ont été transportés, un ou des lots de terre acquis de la couronne : (indiquer ou décrire ces lots)

6° Le ou les lots de terre que je détiens en vertu des lettres-patentes émises en ma faveur ou (selon le cas) en faveur d'un autre dont je suis aux droits, est ou sont en culture pour au moins la moitié.

7° Je ne suis le prête-nom d'aucune personne pour faire l'acquisition de ce lot.

8° Je ne fais pas l'acquisition de ce lot dans le seul but d'y exploiter le bois ou de le faire exploiter par d'autres, mais dans le but d'en faire un établissement sérieux de colon.

9° Je déclare que ce lot est actuellement inoccupé et non amélioré, excepté

10° Je jure que tous les faits ci-dessus sont vrais.

Et j'ai signé,

Assermenté devant moi, à.....
 ce.....
 jour de..... 193.....

N.-B.—Le Curé, un Missionnaire, l'Agent des Terres, un Notaire, le Maire, le Secrétaire-Trésorier ou l'Inspecteur de colonisation, seuls sont autorisés à faire prêter serment.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOTS UTILISÉ DANS LES ANNÉES TRENTE.

LA PROPAGANDE EN FAVEUR DU MOUVEMENT DE COLONISATION.

Les églises de l'Est du Québec

ROSAIRE DIONNE, directeur
Service de Pastorale
Université du Québec à Rimouski

Chez nous, il ne faut pas qu'il vente trop fort pour qu'on entende sonner les cloches!

A la mémoire de François-Xavier Ross

En 1971, quand un étudiant suggérait de désigner sous le nom de Session Ross, une activité du Service de la Pastorale de l'Université du Québec à Rimouski, personne n'entrevoit une recension des églises de l'Est du Québec. La Session Ross, temps de réflexion et d'échanges, rappelle la mémoire de François-Xavier Ross, né aux Grosses-Roches, le 6 mars 1869.

Principal à l'École Normale des Ursulines 1906-1923

Ce gaspésien, un universitaire engagé et un promoteur remarqué du développement culturel, social et religieux de la région, oeuvre comme principal à l'École Normale des Ursulines, site actuel de l'Université du Québec à Rimouski, de 1906 à 1923. En 1908, il fait bâtir une maison au 288 avenue des Ursulines, et il y demeure durant vingt-cinq ans avec sa mère.

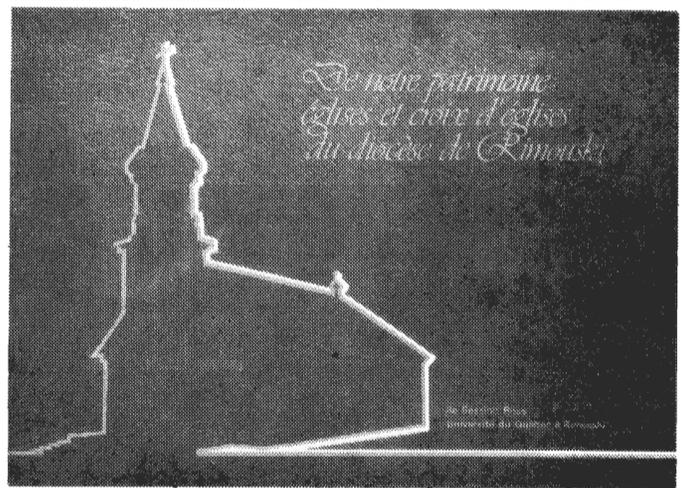
"Vieille Maison" au 288 des Ursulines et Session Ross

Le 7 octobre 1969, la maison Ross devient la "Vieille Maison". Je l'habite avec des étudiants. On comprend mieux l'intuition de Grégoire Ouellet, étudiant en biologie, qui donna le nom de la Session Ross dont la mission est de réfléchir sur les défis de l'aventure humaine et les réalités du mystère chrétien.

Commentaires sceptiques sur une publication

La publication de trois (3) volumes sur les églises de l'Est du Québec (1) a surpris et incité des gens à demander le pourquoi de cette recherche. Comme promoteur et coordonnateur des Sessions Ross depuis onze (11) ans, j'ai entendu des commentaires d'amis, de confrères et de personnes plutôt sceptiques, tels:

Les églises sont le signe d'une Eglise triomphaliste qui aurait dû disposer des crédits au bénéfice d'une présence évangélisatrice où les églises sont liées à une pastorale paroissiale reconnue comme



LES ÉGLISES DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI, 1978.

dépassée et enfin, les églises sont le symbole d'une pastorale qui partait du postulat de la priorité donnée à la pratique culturelle et qui se centrait sur cette dernière. Aujourd'hui, nous découvrons une pastorale de la communauté et de cheminement dans les espaces d'existence sécularisée.

L'Église avant les églises...

Ces réflexions et d'autres encore dénoncent les limites d'une opinion "traditionnelle". Elles démontrent que le signe de l'église ne soulève plus l'enthousiasme. Le faste des églises scandalise. Chez nous, les paroissiens d'hier, stimulés par des curés enthousiastes, ont pu vouloir que chaque église fût plus grande et plus haute que celle des voisins; mais les paroissiens d'aujourd'hui font passer l'Église avant l'église.

L'église est signe second par rapport au signe vécu par les chrétiens

Il ne faut toutefois pas trop "radicaliser" ces réflexions, car nous serions soumis à l'épreuve du désert. La communauté chrétienne a besoin des églises pour que l'originalité du christianisme ne soit pas diluée dans l'existence séculière; mais ce signe reste second par rapport au signe vécu par les chrétiens dans les espaces humains et dans la vie quotidienne. Ce qui est important, c'est l'Église-Assemblée: son identité, son agir, son signe dans la société humaine.

C'est par le biais de l'église-édifice que nombre de chrétiens découvrent l'une des dimensions les plus fécondes de l'Église, celle de la communauté. (2)

Reconnaître le langage des églises

Du fait que l'on reconnaisse le langage des églises aujourd'hui, l'imagination s'impose pour l'entretien et le financement. "Il en faut pour les yeux", affirme un chrétien d'ici. La tradition n'est pas "de refaire ce que les autres ont fait, mais de découvrir



LES ÉGLISES DU DIOCÈSE DE GASPÉ, 1979.

l'esprit qui a fait de grandes choses et qui en ferait de toutes autres en d'autres temps" (Paul Valéry). Il revient donc aux chrétiens de lever les ambiguïtés sur leur église.

La vie communautaire se concrétise autour d'un édifice qu'on appelle église. Partout où se trouve un groupe suffisant de fidèles, l'Église se doit de donner ses services. De plus, ces services doivent être adaptés aux circonstances de temps, de lieux, de personnes. (3)

Une part essentielle de notre histoire et de notre patrimoine

Les animateurs de la Session Ross savent que les églises représentent une part essentielle de notre histoire et de notre patrimoine. Nos ancêtres les ont d'abord dressées le long du fleuve pour donner un écrin de pierre à leurs assemblées, à leurs chants, à leurs pressentiments de Dieu. Ils "y voyaient une image du ciel, un signe de la divinité, une anticipation de la béatitude". (4) Il fallait le faire pour reconduire à l'humble et laborieuse expérience dont toutes ces églises sont issues, et pour montrer que plusieurs d'entre elles sont l'objet de la fierté, du travail et du génie des Anciens dans la foi.

Monuments à la "foi incarnée chez nous"!

Nos églises parlent avant tout le langage du sens. Elles témoignent d'une réalité fondamentale: la foi vivante de nos ancêtres. Une foi aussi ferme que leur attachement à la forêt, à la terre et à la mer. (5)

Les gens de l'Est du Québec ont bonne mémoire et conservent leur patrimoine religieux et culturel avec ce respect que mérite la foi des pères qui nous ont engendrés depuis des siècles.

Leur contribution est indispensable à la conservation d'un riche héritage culturel et religieux et à l'éveil des valeurs de foi chrétienne dont nos églises demeurent le signe et le constant rappel. (6)

D'après une enquête réalisée, en France, voici quelques années, on pouvait conclure que:

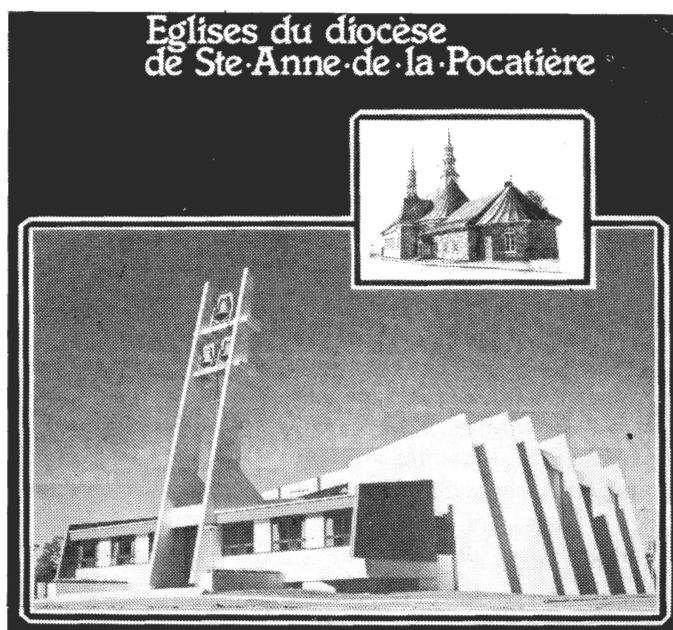
Le symbole d'un enracinement...

L'église-édifice est perçue moins comme un lieu de culte que comme symbole d'un enracinement dans le passé et dans l'espace, qui jalonne les grands événements de la vie, de l'amour et de la mort et qui offre calme et silence favorables au recueillement. Non pas que la majorité des Français veulent que chaque quartier soit ponctué par une église à l'image des anciens villages. Mais il leur paraîtrait anormal que les "églises" disparaissent de l'univers des villes. En inscrivant les bâtiments dans les villes, les chrétiens peuvent le faire sans aucun malaise, sachant qu'ils servent ainsi non seulement les "pratiquants" mais cette large population dont Dieu seul connaît la "droiture" et la "foi". (7)

Au Québec, dix ans plus tard, on écrit: Des "VENDEURS DU TEMPLE" dans les restes de la sacristie St-Jacques pour parler de la chapelle de l'UQAM convertie en salle de réunion. En terminant son article le journaliste y va de cette réflexion:

Un besoin de lieu de silence et d'intériorité

"Les temps ne sont pas à la méditation ni à la réflexion, on le sait. Mais les architectes et bien des observateurs de notre urbanisation signalent que l'aménagement des lieux de silence et de regard sur soi ne sont pas un luxe dans le tohu bohu et l'agitation courante. On se demande en bien des milieux, pourquoi les utilisations sont maintenant aussi profanes; pourquoi on empêche les étudiants d'aujourd'hui de reprendre à un contact avec leur âme." (8)



LES ÉGLISES DU DIOCÈSE DE LA POCATIÈRE, 1980.

Champs d'exploration selon les possibilités d'action et les ressources...

Les animateurs bénévoles qui ont colligé 690 illustrations d'églises, des diocèses de Rimouski, de Gaspé et de Ste-Anne-de-la-Pocatière n'ont pas tenu ce discours avant de commencer leur travail. Un comité d'évaluation de la 7^{ième} Session Ross sur LE TRIBUNAL DE L'ÉTUDIANT avait proposé une recherche sur le patrimoine. L'idée plut au groupe. Il fallait donc définir un champ d'exploration selon nos possibilités d'action et nos ressources d'exploration, selon nos possibilités d'action et nos ressources humaines et financières. Le Service de la Pastorale ne disposait que de 600,00\$ pour cette recherche.

Dès avril 1977, une Équipe discute de la manière de procéder pour recenser les croix d'église et des maisons d'enseignement de Rimouski. On constate alors qu'une photo de l'Université, imprimée sur une affiche, un porte-document et un calendrier, ne reproduit pas la croix du clocher. On m'avait toujours dit que c'était les cloches qui allaient à Rome, en avril!...

Chez nous, il ne faut pas qu'il vente trop fort pour qu'on entende sonner les cloches? (9)

Un professeur raconte...

Un professeur nous raconte que le 29 août 1969 une statue en fonte de la Vierge, logée dans une niche de la façade principale de l'Université, avait déjà fait l'objet d'un certain étonnement de la part de quelques religieuses et de professeurs de l'institution lorsqu'on l'avait remplacée par le sigle de l'UQAR.

Les Archives du Monastère des Ursulines nous rappellent que cette statue pesait 230 kilogrammes. Lors de l'incendie du Monastère dans la nuit du 13 au 14 janvier 1937, elle est restée dans sa niche toute calcinée. Le 18 novembre 1937, on la replaçait dans une niche nouvellement aménagée dans la façade actuelle de l'institution.

À l'automne 1969, le Monastère des Ursulines devenait le Centre d'études universitaires. Le vendredi 29 août 1969 à 7h20, on descendait la statue sous le regard inquiet des Ursulines Marie Lagacé et Hélène Proulx. "Je tremblais parce que j'avais peur qu'on l'échappe". Il fallait installer à cet endroit le sigle de l'UQAR pour la rentrée des premiers étudiants, le 2 septembre 1969.

La statue devenait ainsi le symbole d'un changement, d'une rupture. On sentait de la gêne, une peur d'être accusé de complicité avec tout un passé. Un monde s'écroulait, un autre commençait...

Les animateurs de la Session Ross 1978 venaient de choisir leur sujet: DE NOTRE PATRIMOINE: ÉGLISES ET CROIX D'ÉGLISES DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

Un premier album sur les églises

En 1949, Aurèle Laplante, avait publié en album les églises de l'archidiocèse. (10) Il y avait à cette époque un prêtre par clocher et un clocher par village. Trente ans plus tard, quatre paroisses sont fermées dans le diocèse de Rimouski et une douzaine d'autres sont jumelées. "À cette époque, la lourde indifférence à l'endroit de notre patrimoine fait place à un intérêt croissant. La poussée des historiens et des folkloristes devient efficace. À cela s'ajoutent les dernières vagues nationalistes dans le sens de la découverte, la conservation et la mise en valeur du trésor collectif du Canada français." (11)

Un secteur signifiant

Un secteur signifiant d'une prise de conscience collective et personnelle des traces du passé, c'est bien celui des églises. Que d'énergie des générations ont investi dans leur construction! Que d'énergies brûlent encore certains groupes de chrétiens à soutenir parfois à "bout de bras", ces monuments à la "foi incarnée"!

Un contenu didactique

Les responsables des dossiers sur les églises de l'Est du Québec n'ont pas la prétention d'épuiser le sujet. Le survol de cette publication et de ses appuis demeurent valables pour d'éventuelles recherches dans l'histoire de l'art religieux chez nous. Compte tenu de ses ressources, la Session Ross n'a pas joué aux spécialistes. Elle a donné leur chance à toutes les églises et dessertes du territoire. Photographies récentes et quelques fois anciennes, notes historiques de l'église et de la municipalité, références bibliographiques, faits ou événements de caractère particulier se retrouvent dans ces volumes.

Quelques témoignages

Julien Harvey, provincial des Jésuites à l'époque, nous disait dans une lettre du 5 juillet 1978: "c'est un répertoire précieux, à la fois pour l'histoire et pour l'art religieux de chez nous". Monseigneur Victor Tremblay nous écrivait aussi le 7 juillet 1978: "cet ouvrage donne le goût de faire de même pour la région du Saguenay". Réal Pelletier, curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Rimouski considère le travail "comme une contribution sérieuse et convenable à la présence de l'Université dans notre région".

Projets éventuels

Cette recherche, devenue possible grâce à la collaboration de toutes les paroisses concernées, demeure ouverte à d'autres projets. Nous avons déjà regroupé toutes les croix avec de coqs dans le but de publier un petit recueil de tous ces jolis travaux d'artisans locaux. Un inventaire des orgues, des cloches, de l'orfèvrerie, des tableaux donnerait aussi un con-



LE MONASTÈRE DES URSULINES À RIMOUSKI APRÈS L'INCENDIE DE 1937.

tenu de grande qualité à notre collection.. où pourrions-nous retrouver les chaises, les balustrades, les lampes du sanctuaire, voire les catafalques?...

Mot de la fin

L'autre jour, un cultivateur de St-Jean-Port-Joli disait:

"Notre église est une galerie d'art. On n'était pas assez riche pour s'acheter de beaux tableaux, mais on se mettait en groupe pour les payer. On les laissait à l'église et on venait les voir le dimanche. Le curé ne parlait pas de cette manière, mais c'est ça qu'il voulait dire. Vous savez qu'on n'est pas assez soucieux de nos valeurs. Ce sont les Américains qui nous le disent quand ils viennent les acheter".

Remerciements

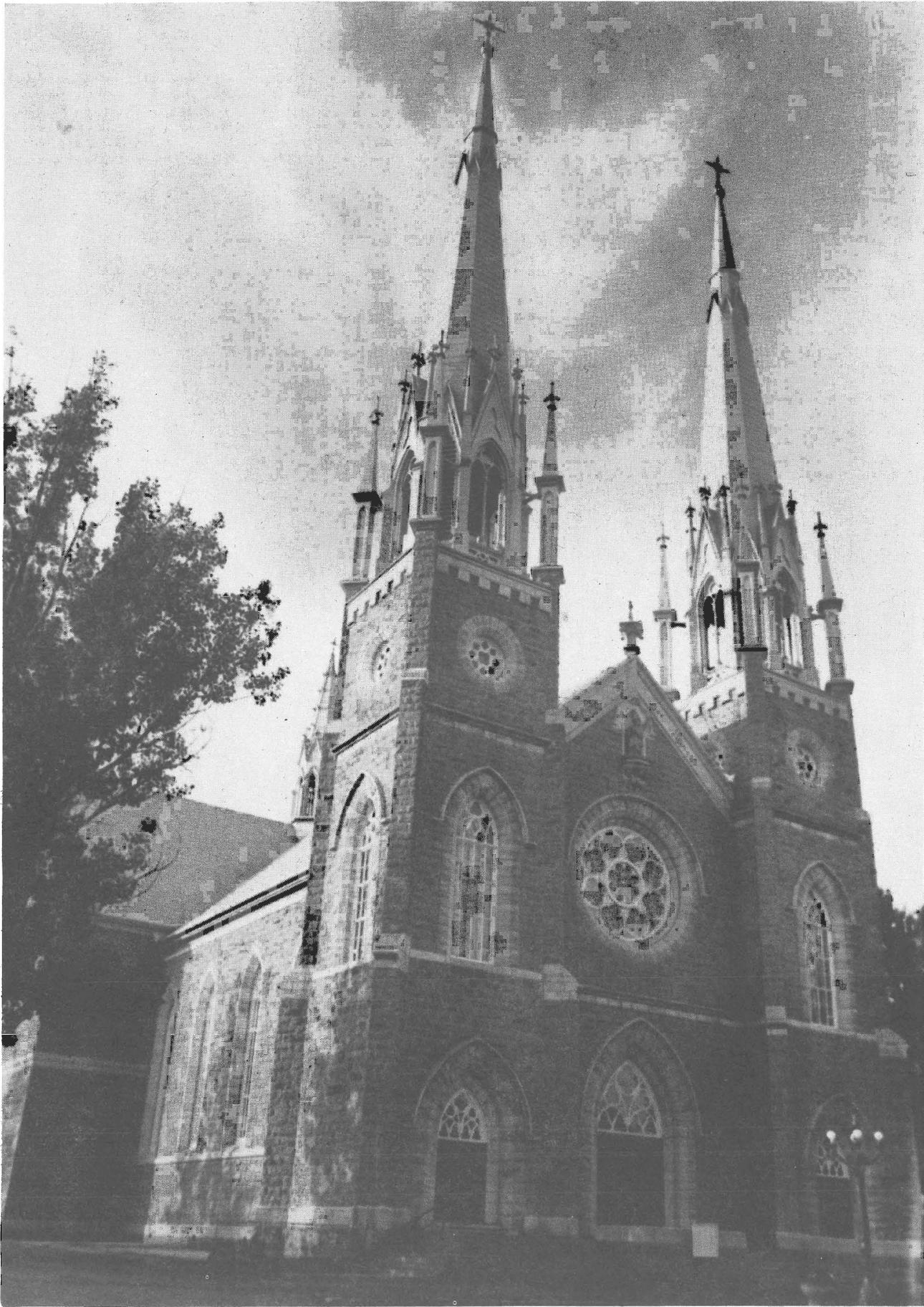
Je n'ai rien d'autres pour conclure cet article si ce n'est de remercier la Direction de la Revue de m'avoir donné l'occasion de parler de ce sujet et d'exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui nous ont accordé un accueil franc et un service qualifié. Chaque responsable de paroisse a vérifié, annoté corrigé les dossiers relatifs à sa poussée. Il faut enfin souligner la participation de deux anciens étudiants de l'UQAR; Robert Lévesque, chercheur et Magella Girard, photographe. Présents à toutes les étapes de ce travail, la Session Ross leur doit une large part de ce que nous avons réussi de mieux.

RÉFÉRENCES

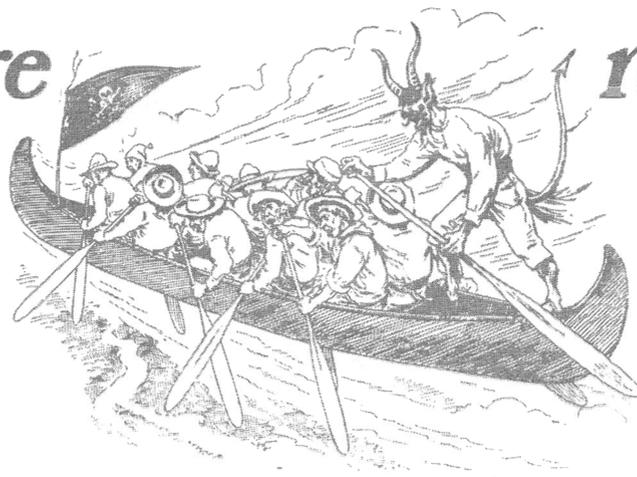
- 1- DE NOTRE PATRIMOINE: ÉGLISES ET CROIX D'ÉGLISES DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI, Rimouski, éd. Session Ross, 1978, 145 p.
- LES ÉGLISES DU DIOCÈSE DE GASPÉ, Rimouski, éd. Session Ross, 1979, 200 p.
- ÉGLISES DU DIOCÈSE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, Rimouski, éd. Session Ross, 1980, 158 p.
- 2- SYNODE DE RIMOUSKI, Fiches de la Commission de la pastorale diocésaine, 1970.
- 3- UNE ÉGLISE D'HIÉR À DEMAIN, en collaboration, les Presses de l'Université du Québec, 1973, p. 13.
- 4- Ibid, p. 63.
- 5- BLANCHET, Mgr Bertrand, LES ÉGLISES DU DIOCÈSE DE GASPÉ, Rimouski, éd. Session Ross, 1979, p. 5.
- 6- LEVESQUE, Mgr Charles-Henri, ÉGLISE DU DIOCÈSE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, Rimouski, éd. Session Ross, 1980, p. V.
- 7- DE VAUMAS, J., LA CROIX, Paris, 18 décembre 1970.
- 8- BONHOMME, Jean-Pierre, LA PRESSE, Montréal, 3 novembre 1980.
- 9- Un journaliste, texte cité dans VIE LITURGIQUE, septembre-novembre 1980.
- 10- LAPLANTE, Aurèle, MON CLOCHER, St-Fabien, 1949.
- 11- DUVAL, Denis, PASTORALE-QUÉBEC, vol. 89, no 14, 11 août 1977, p. 333.



POCHETTE D'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI.



L'ÉGLISE DE VAL-BRILLANT



Des archives de folklore à l'Université du Québec à Rimouski

JOCELYNE BÉRUBÉ-SASSEVILLE

Le Centre de documentation sur le folklore régional annexé aux Archives Régionales de l'U.Q.A.R. existe depuis octobre 1978. Notre objectif était de créer, pour la région de Rimouski, un centre de documentation et de recherche sur la littérature orale et la culture matérielle. Les fonctions de ce centre sont donc la recherche, la conservation et la diffusion du folklore régional.

Ce centre de documentation est maintenant bien structuré et connu par les chercheurs. Le système de classement (fichier thématique, fichier des collecteurs et le fichier toponymique) est à jour, ce qui simplifie énormément le travail des chercheurs qui oeuvrent dans ce domaine.

Les réalisations

- Le Centre de documentation compte maintenant:
- 90 collections privées contenant des contes, chansons, légendes, coutumes, métiers artisanaux et histoires de vie. Concrètement, cela signifie 165 cassettes (1 heure ou 1 1/2 heure d'enregistrement chacune) dont le contenu est répertorié et classifié selon les méthodes ethnographiques et dont une bonne partie est transcrite. Ces collections couvrent la région 01 et tous les comtés y sont bien représentés.
 - un inventaire du matériel faisant partie des Archives de folklore de l'Université Laval (environ 7,000 à 8,000 fiches) rendant compte des documents sonores ou manuscrits provenant de notre région et déposés au Centre d'Étude sur la Langue, les Arts et les Traditions (CELAT) de l'Université Laval. Les chercheurs de notre région peuvent consulter ici, cette banque de données avant d'entreprendre des recherches plus élaborées au CELAT.
 - grâce à la collaboration du directeur du CELAT, notre Centre de documentation possède également le matériel technique nécessaire à la classification (catalogues, fiches techniques, etc...).
 - nous avons également acquis certains recueils de contes, légendes, qui sont indispensables aux chercheurs qui font des études comparées sur différents aspects du folklore.



UNE NOCE D'AUTREFOIS, E.-Z. MASSICOTTE.

Nous vous proposons de rédiger régulièrement une chronique dans la Revue d'Histoire du Bas St-Laurent afin de mieux faire connaître le matériel dont nous disposons et nous invitons les personnes intéressées au folklore régional à venir nous rencontrer à l'Université du Québec à Rimouski.

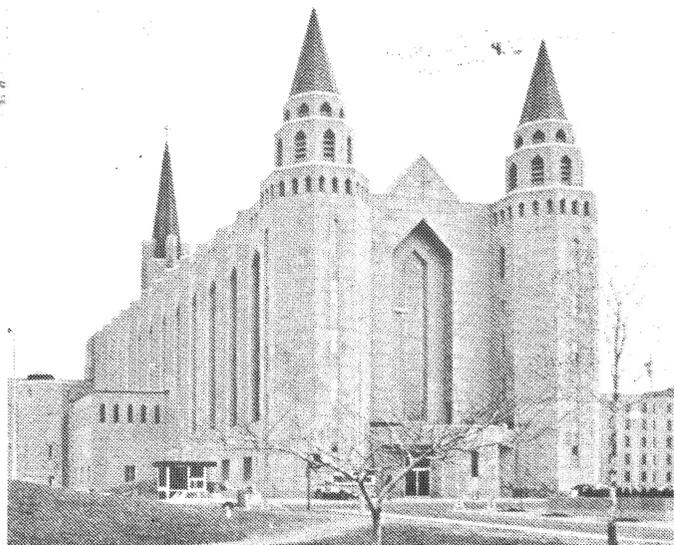


L'ANGÉLUS, E.-Z. MASSICOTTE.

Les Archives Nationales du Québec... soixante ans déjà !

JEAN-PIERRE THERRIEN, archiviste
Archives Nationales du Québec, Rimouski

Les Archives nationales du Québec (A.N.Q.) fêtent cette année leur soixantième anniversaire d'existence. En effet, c'est en 1920 que le Secrétariat de la Province créait les "Archives de la province" avec, comme premier archiviste, monsieur Pierre-Georges Roy qui, pendant un peu plus de vingt ans, allait laisser la marque inaltérable d'un grand fondateur.



LA MAISON DES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Depuis lors, inlassablement et malgré des ressources humaines et matérielles souvent déficientes, les A.N.Q. s'efforcent de remplir du mieux possible leur double mandat qui consiste d'une part, à recueillir, conserver, classer, inventorier, restaurer et mettre en valeur tous les documents ayant trait à l'histoire du Québec et d'autre part, à susciter l'intérêt du public pour toutes ces richesses archivistiques.

Cette tâche est colossale si on considère que les A.N.Q. conservent actuellement près de 13 kilomètres de documents et qu'elles se préoccupent non seulement des archives officielles et gouvernementales, mais aussi de tous les documents que peuvent posséder les particuliers et les différents organismes. De plus, la notion d'archives s'est considérablement élar-

gie au cours des dernières années et elle englobe désormais tant les documents audio-visuels (films, disques, photographies, cassettes, cartes et plans) que les documents, dits spéciaux comme les médailles, les sceaux, les monnaies ou les armoiries. Fort heureusement cependant, les A.N.Q. sont de mieux en mieux équipées pour remplir leur rôle primordial de "mémoire des Québécois" et offrir à tous les chercheurs et amateurs d'histoire de meilleurs services. En fait, après soixante ans d'existence, les A.N.Q. apparaissent de plus en plus comme un sexagénaire animé d'une nouvelle jeunesse. D'ailleurs, les éléments les plus révélateurs, sinon les plus apparents, de cette seconde jeunesse, sont sans nul doute la toute récente et moderne "Maison des archives" à Québec et l'affirmation, sans cesse croissante, du jeune réseau des centres régionaux des A.N.Q.

1. La "Maison des archives"

Pierre-Georges Roy serait sans doute heureux et fier de voir aujourd'hui réalisé le vœu qu'il exprimait déjà dans son tout premier rapport en tant qu'archiviste de la province, alors qu'il demandait de "donner aux archives de la Nouvelle-France le temple qu'elles méritent". (2). Ce "temple", les A.N.Q. l'ont reçu en cadeau d'anniversaire cette année avec la "Maison des archives" au Pavillon Casault (anciennement le Grand Séminaire de Québec) sur le Campus de l'Université Laval.

Les A.N.Q. occupent en effet, depuis quelques mois, l'ancienne chapelle rénovée du Grand Séminaire. L'ensemble est imposant et mérite une visite détaillée. Soulignons simplement que les éléments significatifs de l'architecture intérieure (arcades, piliers et fenêtres) ayant été conservés, les A.N.Q. jouissent d'un environnement architectural impressionnant. (3) De plus l'édifice est des plus sécuritaires et possède un équipement ultramoderne.

En somme, les A.N.Q. se sont dotées d'un centre névralgique moderne et fonctionnel ce qui, il faut bien l'admettre, n'était pas un luxe.

Une autre mesure, moins spectaculaire peut-être mais tout aussi importante, sinon plus, s'est réalisée au cours de la dernière décennie, soit l'ouverture de centres régionaux d'archives partout au Québec.

2. La régionalisation des A.N.Q.

Amorcée en 1971 avec l'ouverture à Montréal du premier centre régional et, quatre ans plus tard, avec celui de Trois-Rivières, la politique de régionalisation des A.N.Q. s'accroît en 1978, avec l'ouverture des centres de Chicoutimi et de Hull. L'année suivante Sherbrooke, Rouyn et Rimouski se joignent au réseau et en octobre 1980, Sept-Îles vient compléter ce réseau provincial.

Dès lors, les A.N.Q. sont présentes dans toutes les régions du Québec et peuvent, grâce à cette armature, assurer de façon plus adéquate la réalisation de certains objectifs: assurer, dans la région où elles sont produites, la conservation et la mise en valeur des archives; récupérer certains fonds d'archives, qui autrement, seraient peut-être perdus; découvrir les propriétaires d'archives et établir avec eux des relations étroites; dresser un inventaire systématique de tous les fonds d'archives; encourager et assister techniquement les personnes ou organismes désireux de conserver des archives; sensibiliser la population en général à l'importance du patrimoine archivistique.

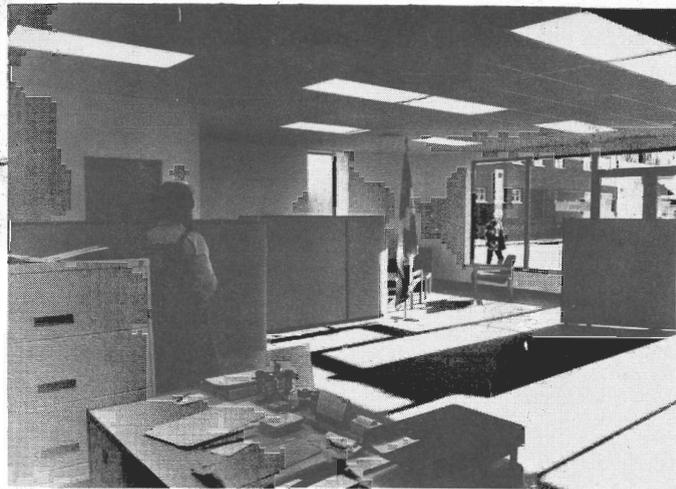
De plus, il est important de le souligner, les centres régionaux des A.N.Q. n'ont pas une vocation centralisatrice régionale mais constituent plutôt des bases d'opération, à partir desquelles les archivistes régionaux oeuvrent à la protection et à la mise en valeur du patrimoine archivistique et ce, en collaboration suivie avec les personnes et organismes du milieu.

C'est essentiellement cet esprit de collaboration et de respect envers les attentes des populations locales qui anime l'approche régionale des A.N.Q. D'ailleurs, un nouveau projet de loi est actuellement en préparation et vise à associer davantage un certain nombre d'organismes (sociétés d'histoire, musées, municipalités, universités, etc...) à la conservation et à la mise en valeur des archives. Un programme d'aide financière, en opération depuis quelques années déjà, s'inscrit aussi dans le même objectif de collaboration.

En fait, les A.N.Q. ne peuvent assumer seules la responsabilité du patrimoine archivistique. Là, comme ailleurs, cette responsabilité doit être partagée et assumée par le plus grand nombre. Cette situation sera possible le jour où on réalisera

“que le patrimoine national, avant d'être bois oeuvrés et pierres taillées, est d'abord documents d'archives, lequel évoque sans doute le passé au même titre que les monuments anciens, mais qu'en plus il l'explique et le vivifie”. (4)

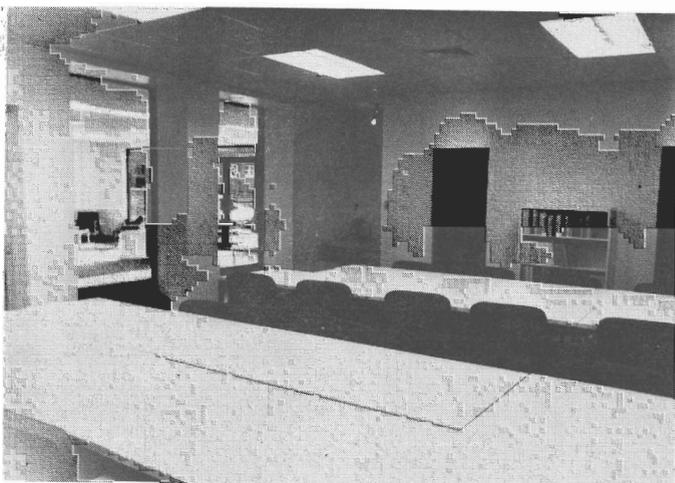
Susciter et maintenir une telle prise de conscience dans la “mémoire des Québécois” voilà peut-être l'objectif fondamental des A.N.Q.



LE HALL DU BUREAU RÉGIONAL DE A.N.Q. À RIMOUSKI.

RÉFÉRENCES

- (1) Cet article s'inspire pour l'ensemble de plusieurs documents (brochures, dépliants, rapports...) publiés par les A.N.Q. au cours des dernières années. Essentiellement, il s'agit de souligner ici le 60e anniversaire des A.N.Q. en présentant brièvement les deux événements peut-être les plus marquants des dernières années aux A.N.Q. soient l'ouverture de la “Maison des archives” et la régionalisation des services des A.N.Q. Un autre article devrait éventuellement présenter de façon plus spécifique le centre régional d'archives Bas St-Laurent/Gaspésie.
- (2) Roy, Pierre-Georges. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1920-1921. Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1921. p. VII.
- (3) Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La reconversion du Grand Séminaire de Québec. M.T.P.A., 1980, 8 p. Brochure explicative sur les travaux de transformation.
- (4) L'Allier, Jean-Paul. Pour l'évolution de la politique culturelle. Document de travail. Ministère des Affaires culturelles, Mai 1976, 258 p.



LA SALLE DES CHERCHEURS DU BUREAU DES A.N.Q. À RIMOUSKI.

Le Service des archives de l'Université du Québec à Rimouski

PIERRE COLLINS, archiviste
Université du Québec à Rimouski

Créé en 1978, le Service des archives régionales s'est vu confier le mandat particulier d'acquérir, de classer et de conserver des collections et fonds d'archives susceptibles d'intéresser, comme sources premières en histoire, les professeurs et les étudiants inscrits dans diverses recherches de l'histoire de notre développement régional socio-économique.

Pour ce faire, le Service a établi cinq critères sélectifs d'acquisition soit:

- 1) L'intérêt que le fonds (ou la collection) a/ou pourra avoir pour la recherche universitaire;
- 2) Le caractère régional du fonds (ou de la collection);
- 3) La valeur qualitative du fonds (ou de la collection);
- 4) L'amplitude du fonds (ou de la collection); enfin,
- 5) Les conditions d'acquisitions du fonds (ou de la collection),

et cinq domaines d'intervention (axes de développement de la collection) afin de diversifier notre collection et afin de répondre à d'éventuels besoins des recherches, soit:

- 1) Le domaine agricole;
- 2) Le domaine coopératif;
- 3) Le domaine du développement régional;
- 4) Le domaine forestier;
- 5) Le domaine syndical.

Le Service des archives régionales est situé au D-502 et est sous la responsabilité de monsieur Pierre Collins.

Les services professionnels suivants sont offerts:

- Aide technique concernant tout le domaine de l'archivistique (i.e. classement, conservation, production d'inventaires, etc...)
- Aide technique concernant tout le domaine de la recherche historique liée à l'encadrement d'un fonds exploité (i.e. sources, références bibliographiques, délimitation des sujets, etc...)

Lieu : D-502
Responsable : Monsieur Pierre Collins

Nous soussignés, marchands, commerçants, industriels, artisans, fabricants, gérants de banque et agents de compagnie d'assurance, tous domiciliés dans la ville de Saint-Jean-de-Rimouski, territoire ayant une population de au-delà de 3.000 âmes, déclarons par les présentes, sous nos seings et sceaux, nous associer ensemble comme Chambre de Commerce pour le nom de "La Chambre de Commerce de Rimouski" dans le district de Rimouski et nommons Michel Renaud de Rimouski, secrétaire de cette chambre de Commerce.

Rimouski, 11 Mai, 1908

Signature	Occupation	Résidence
M. J. G. Lalonde	Marchand	Rimouski
M. G. Lapage		
Martin Gagné		
L. Vachon	Imprimeur	
Henri Simon	Forgeron	
A. H. Ringuet	Marchand	
J. B. Pelletier	Agent d'assurance	
P. Vallée	Tierant de Banque	
J. J. Bellavance	Agent d'assurance	
Ch. Dion	Comptable	
Paul Raymond	Peintre	
J. Théberge	Commerçant	
Élie Pilon	Voyageur de Commerce	
Joseph Tétu	Hôtelier	
Lucille Pétre		
Arthur Couillard	Marchand	
J. Marmen	Agent d'assurance	
Aug. Couillard	Marchand	

LES PREMIÈRES MINUTES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIMOUSKI, 1908. (Document conservé au Service des archives de l'Université du Québec à Rimouski, Fonds de la Chambre de Commerce de Rimouski).

No de téléphone : 724-1726
Heures d'ouverture: 8.30 - 12.00
1.30 - 17.00 (Hiver)
8.00 - 12.00
1.30 - 16.30 (Été)
(vendredi après-midi)

Les principaux fonds et collections d'archives de la collection universitaire sont:

- Le fonds de la Fédération de l'U.P.A. du Bas St-Laurent (8,40m)
- La collection du Conseil régional de développement de l'Est du Québec (31,70m)



BIC AU DÉBUT DU SIÈCLE (Photo conservée au Service des archives de l'Université du Québec à Rimouski, Fonds de la Société d'histoire du Bas Saint-Laurent, collection régionale de photographies, photographie L.-P. Rioux).

- Le fonds de la Chambre de Commerce de Rimouski (4,20m)
- La fondation F.-X. Légaré (41,61m)
- La collection de la Société d'histoire du Bas St-Laurent (9,20m)
- La collection de folklore régional (4m env.)

Pour en savoir davantage sur cette importante collection de fonds d'archives, l'on peut d'adresser à monsieur Pierre Collins du Service des archives régionales qui vous fera parvenir gratuitement l'État général du fonds d'archives conservés à l'Université du Québec à Rimouski.

Adresse de correspondance:

Université du Québec à Rimouski
À l'attention de monsieur Pierre Collins
Service des archives régionales (D-502)
300 Ave des Ursulines
Rimouski
G5L 3A1

RÉCEPTION CHEZ LE PHOTOGRAPHE RIOUX DE BIC (Photo conservée au Service des archives de l'Université du Québec à Rimouski, Fonds de la Société d'histoire du Bas Saint-Laurent, collection régionale de photographies).

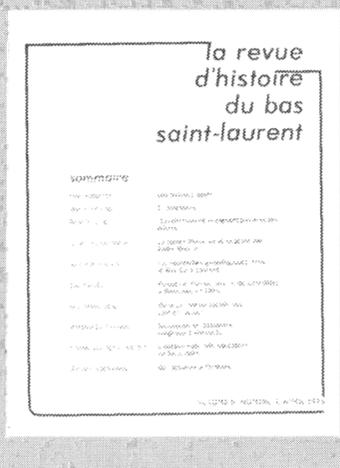
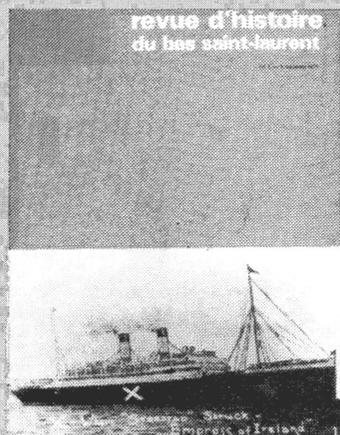


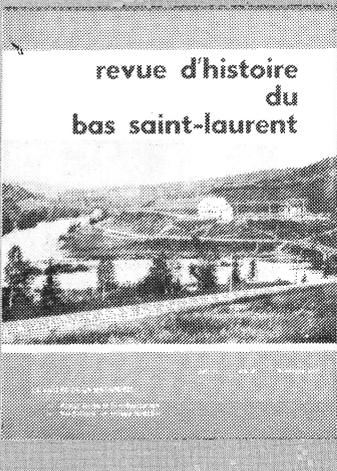
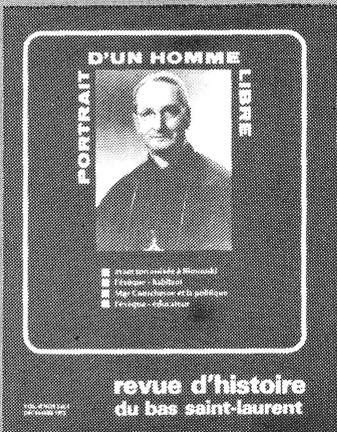
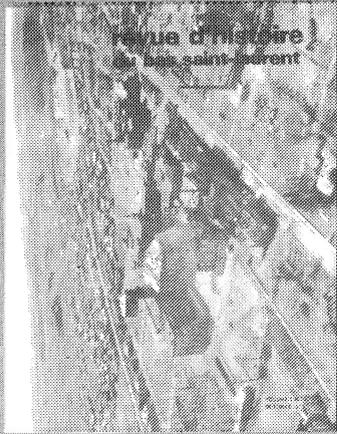
Index de la Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent 1973-1979

ANTONIO LECHASSEUR
Université du Québec à Montréal

1 — AUTEURS

- 1 AUBUT, Claude et al. "Quelques jalons historiques de notre développement". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 3-17.
- 2 AUCLAIR, Gabriel. "Val-Brillant: la colonisation d'un territoire par l'exploitation forestière". III, 2 (novembre 1976), p. 21-23.
- 3 BEAULIEU, Céline L. "Souvenirs d'une infirmière". V, 3-4 (décembre 1978), p. 11.
- 4 BEAULIEU, Jean-Guy. "L'Est du Québec se rappelle du mouvement de colonisation des années trente". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 18-29.
- 5 BEAULIEU, Jean-Guy. "Entrevue avec Pierre Jobin", VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 42-46.
- 6 BÉCHARD, Auguste. "Le Rocher Percé". III, 2 (novembre 1976), p. 26-27.
- 7 BÉLANGER, Noël. "La tâche qui nous attend". I, 1 (octobre 1973), p. 3. (éditorial).
- 8 BÉLANGER, Noël. "Mgr Courchesne et la vie rurale". I, 1 (octobre 1973), p. 14-17.
- 9 BÉLANGER, Noël. "Le souvenir des gens et des choses", I, 2 (juin 1974), p. 1. (éditorial).
- 10 BÉLANGER, Noël. "Urgence de l'histoire régionale". I, 3 (décembre 1974), p. 1. (éditorial)
- 11 BÉLANGER, Noël. "Des lecteurs actifs". II, 1 (avril 1975), p. 1. (éditorial).
- 12 BÉLANGER, Noël. "Ce que nous sommes". II, 2 (octobre 1975), p. 5. (éditorial).
- 13 BÉLANGER, Noël (prés). "Vingt-cinq ans après. L'incendie de Rimouski, l'incendie de Cabano". II, 2 (octobre 1975), p. 12-16.
- 14 BÉLANGER, Noël. " "Beaux comme mes enfants..." ". II, 3-4 (décembre 1975), p. 5. (Décès de l'abbé Léo-Pierre Bernier, 1897-1975).
- 15 BÉLANGER, Noël. "La mise en valeur d'un héritage". III, 2 (novembre 1976), p. 2. (éditorial).
- 16 BÉLANGER, Noël. "Un climat favorable". III, 3-4 (décembre 1976), p. 2. (éditorial).
- 17 BÉLANGER, Noël. "Les origines du collège-séminaire de Rimouski". V, 2 (juin 1978), p. 7-10.
- 18 BÉLANGER, Noël et Nive VOISINE. "Portrait d'un homme libre: Mgr Georges Courchesne (1880-1950)". II, 3-4 (décembre 1975), p. 20-38.
- 19 BERNIER, Jean. "Les Ursulines à Rimouski (1906-1977)". V, 2 (juin 1978), p. 13-16.
- 20 BÉRUBÉ, Léo. "Ouverture du Bas St-Laurent à la colonisation", I, 1 (octobre 1973), p. 18-21.
- 21 BÉRUBÉ, Léo. "Paroisses centenaires en 1973". I, 1 (octobre 1973), p. 25-26.

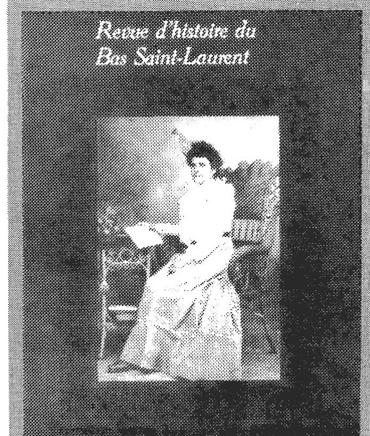
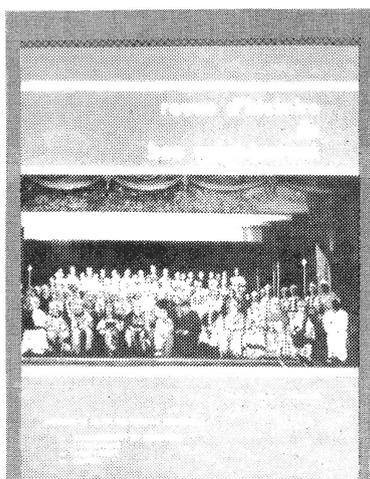


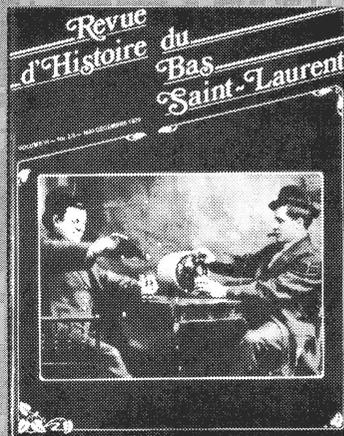


- 22 BÉRUBÉ, Léo. "Un haut lieu de prière et de culture: la première église de pierre de Rimouski". I, 2 (juin 1974), p. 2-5.
- 23 BÉRUBÉ, Léo. "Ce que Rimouski doit à sa rivière". I, 3 (décembre 1974), p. 7-8.
- 24 BÉRUBÉ, Léo. "Il y a cent ans, des Carmélites vivaient à Rimouski". II, 1 (avril 1975), p. 11-13.
- 25 BÉRUBÉ, Léo. "Les goélettes à voiles". II, 2 (octobre 1975), p. 10-11.
- 26 BÉRUBÉ, Léo. "Nos tourtes d'autrefois". III, 1 (mai 1976), p. 17-19.
- 27 BÉRUBÉ, Léo. "Echec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur: le chemin Taché". III, 3-4 (décembre 1976), p. 8-11.
- 28 BROOKES, Frances. "Toussaint Cartier: 'une légende d'un roman d'amourettes' ". III, 2 (novembre 1976), p. 27-28.
- 29 CARON, Marie-Ange. "Trois générations de commerçants, trois générations de maires". III, 3-4 (décembre 1976), p. 33. (La famille H.-G. Lepage de Rimouski).
- 30 CLAVEAU, Robert. "Jean-Bernard Pelletier écuier, notaire assure ses vieux jours". IV, 1 (mai 1977), p. 27-28.
- 31 CLAVEAU, Robert. "La généalogie". V, 2 (juin 1978), p. 23-26.
- 32 CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE QUÉBEC. "La naissance d'un mouvement populaire dans l'Est du Québec". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 50-53.
- 33 CÔTÉ, Marie. "La construction de la moto-neige: les premiers essais de M. J.-Adalbert Landry". III, 3-4 (décembre 1976), p. 27-28.
- 34 CÔTÉ, Richard. "Du deux en un". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 1. (éditorial).
- 35 CÔTÉ, Richard. "L'OPDQ et le développement régional". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 47-49. (Entrevue avec Jean-Paul Gendron).
- 36 DESJARDINS, Jeanne. "La maison-mère d'une communauté diocésaine". I, 2 (juin 1974), p. 8-10. (Soeurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire).
- 37 DESROSIERS, Rigobert. "Un moulin peu banal". III, 1 (mai 1976), p. 9-11. (le moulin à farine de Sainte-Luce-sur-Mer).
- 38 DUBÉ, Richard. "Mot de présentation". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 2. (Présentation du numéro "Quelques jalons historiques de notre développement").
- 39 DUBÉ, Richard et al. "L'Est du Québec au 19e siècle". VI, 1 (janvier-avril 1979), p. 3-30.
- 40 DUMAIS, Monique. "Perspectives pour les femmes telles que proposées par un évêque entre 1928-1950". V, 3-4 (décembre 1978), p. 33-36.
- 41 DUMAIS, Monique. "L'Église de Rimouski et le développement régional (1963-72)". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 31-40.
- 42 DUMAS, Silvio. "Une dramatique chasse aux loups-marins à Trois-Pistoles en 1841". II, 2 (octobre 1975), p. 22-26.
- 43 ÉMOND, Bertrand. "CKBL: une station régionale (1948-1972)". IV, 3-4 (septembre 1977), p. 27-30.
- 44 ÉMOND, Bertrand. "C.H.N.C., New-Carlisle, la première station de Radio française dans l'Est du Québec". V, 2 (juin 1978), p. 27-28.
- 45 (ÉTUDIANTS DE 1ère ANNÉE DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL). "Formulation collective d'une 'formation' en maîtrise". VI, 2-3 (mai-décembre 1979), p. 54-56.

- 46 FORTIN, Alphonse. "Les seigneuries du comté de Rimouski". I, 1 (octobre 1973), p. 7-10.
- 47 FORTIN, Alphonse. "Mon école d'il y a cinquante ans..." V, 2 (juin 1978), p. 22.
- 48 (GAGNON, Antoine). "Parmi ceux qui sont venus. La pêche et pelleteries à Matane". I, 1 (octobre 1973), p. 21-23.
- 49 GARON, Gérald. "État de la recherche en histoire régionale a) Au Cegep de Rimouski". I, 1 (octobre 1973), p. 26-27.
- 50 GARON, Gérald. "Deux Rimouskois à la Société des Nations: biographie sommaire de deux fils de la région". I, 3 (décembre 1974), p. 9-11. (Ernest Lapointe et le père Josaphat Jean).
- 51 GARON, Gérald. "Chemin Kempt. Chemin Matapédia". III, 3-4 (décembre 1976), p. 12-14.
- 52 GARON, Marguerite. "Un port de mer à Pointe-au-Père, Bic ou Rimouski?" III, 3-4 (décembre 1976), p. 29.
- 53 GAUVIN, André-A. "Recherches généalogiques dans le Bas Saint-Laurent". II, 1 (avril 1975), p. 8-10.
- 54 GAUVIN, André-A. "Un pionnier du Bic. Jean-Pierre Arsenault". II 3-4 (décembre 1975), p. 9-10.
- 55 GAUVIN, André-A. "Un projet audacieux: Hubert Gagnon au Fond d'ormes". IV, 1 (mai 1977), p. 14-15.
- 56 HARVEY, Fernand. "Les débuts du syndicalisme dans le Bas St-Laurent, 1941-1950". I, 3 (décembre 1974), p. 21-25.
- 57 HARVEY, Fernand. "La vieille tannerie de Luceville. Un témoin des débuts de la mécanisation manufacturière". VI, 1 (janvier-avril 1979), p. 39-48.
- 58 HÉROUX, Liliane. "Le couvent gris". I, 2 (juin 1974), p. 10-14.
- 59 JEAN-BOUCHARD, Noëlla. "Histoire d'une peur. Le communiste (sic) dans le 'Progrès du Golfe' ". IV, 1 (mai 1977), p. 18-22.
- 60 JEAN-BOUCHARD, Noëlla. "Entretien avec Roger Fournier, écrivain d'ici". V, 1 (février 1978), p. 13-20.
- 61 JEAN-BOUCHARD, Noëlla. "Pourquoi les femmes?" V, 3-4 (décembre 1978), p. 2-3. (éditorial).
- 62 JEAN-BOUCHARD, Noëlla et Jacqueline MICHAUD. "Rencontre avec Annet Marie Dumais". V, 3-4 (décembre 1978), p. 4-10.
- 63 LAMONTAGNE, Armand. "En fouillant les vieux papiers..." I, 2 (juin 1974), p. 18-20. (Au sujet de la monographie paroissiale de Saint-Jean-de-Dieu).
- 64 LAMONTAGNE, Gilles. "Vu et imaginé par André Breton: le Rocher Percé". II, 1 (avril 1975), p. 2-7.
- 65 LAROCQUE, Paul. "La pêche morutière en Gaspésie en 1931". III, 2 (novembre 1976), p. 11-13.
- 66 LAVOIE, Stella. "Le Cercle de Fermières de la province de Québec dans la région", V, 3-4 (décembre 1978), p. 24-26.
- 67 LEBEL, Monique J. "Le téléphone dans le Bas Saint-Laurent". IV, 3-4 (septembre 1977), p. 4-18.
- 68 LEBLOND, Jean-Yves. "L'environnement humain du monde d'ici". III, 1 (mai 1976), p. 3. (éditorial).

- 69 LECHASSEUR, Antonio. "Joseph-Charles Taché, député de Rimouski". I, 3 (décembre 1974), p. 17-20.
- 70 LECHASSEUR, Antonio. "Soumission et dissidence religieuse à Rimouski". II, 1 (avril 1975), p. 19-21. (Au sujet d'une lettre de Mgr Jean Olivier Briand en 1784).
- 71 LECHASSEUR, Antonio. "Les pèlerinages de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père: Reflets d'une mentalité religieuse." III, 1 (mai 1976), p. 22-26.
- 72 LECHASSEUR, Antonio. "Arthur Buies et l'état de la colonisation de la vallée de la Matapédia à la fin du XIXe siècle". III, 2 (novembre 1976), p. 14-17.
- 73 LECHASSEUR, Antonio. "Une thèse sur le Progrès du Golfe". III, 2 (novembre 1976), p. 24.
- 74 LECHASSEUR, Antonio. "Mentalités et réactions au changement: l'avènement de l'automobile dans le Bas Saint-Laurent". III, 3-4 (décembre 1976), p. 22-26.
- 75 LECHASSEUR, Antonio. "Débats politiques et moeurs électorales dans le comté de Rimouski en 1891". IV, 1 (mai 1977), p. 23-26. (Présentation de texte).
- 76 LECHASSEUR, Antonio. "Conscience historique et patrimoine régional". IV, 2 (juin 1977), p. 2. (éditorial).
- 77 LECHASSEUR, Antonio. "Un journal par lui-même: 'le Progrès du Golfe' de 1904 à 1954". IV, 3-4 (septembre 1977), p. 31-37.
- 78 LECHASSEUR, Antonio. "Une histoire régionale possible..." VI, 1 (janvier-avril 1979), p. 2 (éditorial).
- 79 LECHASSEUR, Antonio et Guy MASSICOTTE. "Une oeuvre de pionnier: M. Gérard Roussel et le développement du mouvement Desjardins". III, 1 (mai 1976), p. 4-8.
- 80 LECHASSEUR, Antonio et Marie CÔTÉ. "Prémises à une histoire locale". II, 3-4 (décembre 1975), p. 13-16.
- 81 LÉGARÉ, Jean-Paul. "Entrevue avec M. Jean-Paul Légaré, ex-rédacteur en chef de l'Écho du Bas St-Laurent". IV, 3-4 (septembre 1977), p. 23-26.
- 82 LEMAY, Jacques. "État de la recherche en histoire régionale B) A l'UQAR". I, 1 (octobre 1973), p. 27.
- 83 LEMAY, Jacques. "La Société Saint-Jean-Baptiste des années 40, et son implication dans le milieu régional". II, 3-4 (décembre 1975), p. 17-19.
- 84 LEMAY, Jacques. "Il y a quarante ans. Quand les 'barons' du bois tenaient un pays sous leur loi". IV, 1 (mai 1977), p. 9-13.
- 85 LEMAY, Jacques. "Communications et développement d'une conscience collective régionale". IV, 3-4 (septembre 1977), p. 2. (éditorial).
- 86 LEVASSEUR, Joseph-Marie. "En vue d'une étude de la Matapédia". I, 1, (octobre 1973), p. 12-13.
- 87 LEVASSEUR, Joseph-Marie. "Les obligations d'un 'gars' de chantier". IV, 1 (mai 1977), p. 6-8.
- 88 LEVASSEUR, Joseph-Marie. "Le Séminaire de Rimouski, une multirégionale de la culture". V, 1 (février 1978), p. 3-8.
- 89 LÉVESQUE, Benoit. "D'une sociologie des mass média à une histoire des communications". IV, 3-4 (septembre 1977), p. 19-22.
- 90 LINDSAY, Charles. "L'Île Verte, ou la tyrannie des moyens de transport". III, 3-4 (décembre 1976), p. 30-32.





- 91 MARTIN-HARDY, Janine. "Boulot... métro... dodo... ou..." V, 3-4 (décembre 1978), p. 32.
- 92 MASSICOTTE, Guy. "Cyprien Tanguay: du Collège de Rimouski à l'érudition québécoise". I, 2 (juin 1974), p. 21-24.
- 93 MASSICOTTE, Guy. "Entre le rêve et la réalité: les transports et le développement de l'Est du Québec au début du siècle". I, 3 (décembre 1974), p. 12-16. (Présentation d'un texte de M. T.-J. Bertrand, ingénieur pour le comté de Gaspé en 1919).
- 94 MASSICOTTE, Guy. "De la promotion régionale aux conflits sociaux. Un débat sur la question de l'heure". II, 1 (avril 1975), p. 14-18.
- 95 MASSICOTTE, Guy. "Au début des années quarante. Gabrielle Roy et les deux visages de la Gaspésie". II, 2 (octobre 1975), p. 17-21.
- 96 MASSICOTTE, Guy. "L'avenir économique de la région de Rimouski". III, 2 (novembre 1976), p. 18-20. (Présentation d'un texte de Joseph Versailles).
- 97 MASSICOTTE, Guy. "Jules Brillant et l'université du Bas St-Laurent". V, 2 (juin 1978), p. 3-6.
- 98 MORIN, Lisette. "Le Musée régional de Rimouski". I, 2 (juin 1974), p. 15-17.
- 99 MORIN, Lisette. "Madeleine Gleason-Huguenin: un demi-siècle d'écriture au féminin." V, 3-4 (décembre 1978), p. 28-31.
- 100 OUELLET, Jacques. "La venue du chemin de fer dans l'Est du Québec". III, 3-4 (décembre 1976), p. 14-19.
- 101 OUELLET, Jacques. "La ruée vers l'or en Californie". IV, 2 (juin 1977), p. 3-4.
- 102 OUELLET, Jacques. "Nouvelle culture ou renouveau culturel?" V, 1 (février 1978), p. 2. (éditorial).
- 103 OUELLET, Jacques. "Le cinéma à Rimouski". V, 1 (février 1978), p. 21-22.
- 104 OUELLET, Jacques. "Entre deux tendances..." V, 2 (juin 1978), p. 2 (éditorial).
- 105 OUELLET, Jacques et Ghislaine OUELLET. "La maison 'collin'... une des vieilles maisons de chez nous". II, 3-4 (décembre 1975), p. 11-12.
- 106 PARENT-PINEAULT, Mariette. "Le Cegep de Rimouski: un collège de la région". V, 2 (juin 1978), p. 11-12.
- 107 PELLETIER, Jean-Marie, Ghislain MICHAUD et Jacques LAVOIE. "La petite histoire de l'électricité dans le Bas St-Laurent: le résultat d'une volonté sans concessions". III, 2 (novembre 1976), p. 3-10.
- 108 PELLETIER, Rollande. "À l'oeuvre dans l'Est du Québec: les Soeurs de N.D. du St-Rosaire". V, 2 (juin 1978), p. 17-21.
- 109 PINAULT, Roger et Louise LAGACÉ. "Urbanisation d'une localité rurale". II, 2 (octobre 1975), p. 6-9. (Notre-Dame-du-Sacré-Coeur).
- 110 PINEAU, Lionel. "Le naufrage de l'Empress of Ireland". I, 3 (décembre 1974), p. 2-6.
- 111 PINEAU, Lionel. "En feuilletant les vieux procès-verbaux..." II, 3-4 décembre 1975), p. 6-8.
- 112 PINEAU, Lionel. "Coup d'oeil sur les moyens de transport d'autrefois". III, 3-4 (décembre 1976), p. 20-21.
- 113 PINEAU, Lionel. "Les chantiers d'autrefois". IV, 1 (mai 1977), p. 3-5.
- 114 PINEAU, Lionel. "La complainte, un écho de la tradition orale". V, 1 (février 1978), p. 9-12.

la revue
d'histoire
du bas
saint-laurent

sommaire

115	PINEAU-OUELLET, Ghislaine.	"Les femmes vues à travers les journaux rimouskois".	V, 3-4 (décembre 1978), p. 14-21.
116	PINEAULT, Suzanne.	"Toponomie (sic) de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Rimouski".	V, 1 (février 1978), p. 23-26.
117	PLOURDE, Normand.	"Le Collège-séminaire de Rimouski".	I, 2 (juin 1974), p. 6-7.
118	POIRIER, Normand.	"Une chronique: 1907 à Lac-au-Saumon".	IV, 1 (mai 1977), p. 16-17.
119	RIOUX, Huguette et al.	"On parle du monde... de chez nous... le JAL".	V, 3-4 (décembre 1978), p. 27.
120	RIOUX, Sévérin et Martial RIOUX.	"Récit de voyage en Californie des frères Sévérin et Martial Rioux de Trois-Pistoles".	IV, 2 (juin 1977), p. 5-28.
121	ROY-HARVEY, Louise.	"Vie culturelle: Madeleine Villeneuve".	V, 3-4 (décembre 1978), p. 22-23.
122	SAUVAGEAU-LELIÈVRE, Louise.	"L'histoire nationale... obligatoire au secondaire?"	II, 1 (avril 1975), p. 26-28.
123	SIMARD, Guy.	"Petite histoire de mots, petits mots d'histoire".	III, 1 (mai 1976), p. 20-21.
124	SOUCY, Raymond.	"L'histoire au 1er cycle du secondaire".	III, 2 (novembre 1976), p. 24-25.
125	TACHÉ, Joseph-Charles.	"En annexe... le Rapport Taché".	VI, 1 (janvier-avril 1979), p. 31-38.
126	THIBEAULT, Mary.	"Les 'dires' d'une centenaire".	I, 1 (octobre 1973), p. 24-25.
127	THWAITES, James.	"Outils indispensables à l'histoire régionale".	IV, 1 (mai 1977), p. 2. (éditorial).
128	VÉZINA-PARENT, Monique.	"Mémère".	V, 3-4 (décembre 1978), p. 12-13.
129	VIEL, André.	"Court historique du Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent et son prédécesseur l'Office des producteurs de bois de Rimouski (...)"	V, 1 (février 1978), p. 27-28.
130	VOISINE, Nive.	"Jules A. Brillant et les débuts de l'École de Marine".	I, 1 (octobre 1973), p. 5-6.
131	VOISINE, Nive.	"Un curé, la guerre et le monument aux braves".	I, 2 (juin 1974), p. 25-29.
132	VOISINE, Nive.	"Un écrivain dans les forêts du Témiscouata".	I, 3 (décembre 1974), p. 26-28. (Grey Owl).
133	VOISINE, Nive.	"Les élections ne se gagnent pas... avec des prières".	II, 1 (avril 1975), p. 22-25.
134	VOISINE, Nive.	"Une bénédiction... difficile!"	III, 1 (mai 1976), p. 12-16. (Bénédiction du Séminaire de Rimouski en 1876).
135	VOISINE, Nive.	"Le transport du courrier par le Portage de Témiscouata".	III, 3-4 (décembre 1976), p. 4-7.

la revue
d'histoire
du bas
saint-laurent

Portrait
D'UN HOMME
LIBRE



■ une biographie de Rimouski
■ Forêt - Libbert
■ Notre-Dame-de-la-Paix
■ Forêt - Libbert

revue d'histoire
du bas saint-laurent

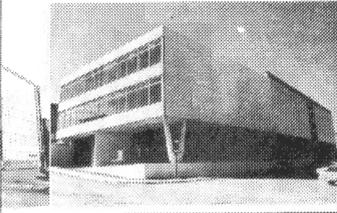
revue d'histoire
du
bas saint-laurent



II — SUJETS

- AGRICULTURE voir DUBÉ, Richard et al. (38); TACHÉ, Joseph-Charles (125).
- ARCHITECTURE voir OUELLET, Jacques (105).
- ARCHIVES voir THWAITES, James (127).
- ARSENAULT, Jean-Pierre voir GAUVIN, André-A. (54).
- AUTOMOBILE voir LECHASSEUR, Antonio (74).
- BAS SAINT-LAURENT voir BÉRUBÉ, Léo (20).
- BERNIER, Léo-Pierre voir (BÉLANGER, Noël) (14).
- BERTRAND, T.-J. voir MASSICOTTE, Guy (93).
- BIC voir GAUVIN, André-A. (54).
- BRETON, André voir LAMONTAGNE, Gilles (64).
- BRIAND, Jean-Olivier voir LECHASSEUR, Antonio (70).
- BRILLANT, Jules-A. voir LEBEL, Monique J. (67); MASSICOTTE, Guy (97); PELLETIER, Jean-Marie et al. (107); VOISINE, Nive (130, 131, 133).
- BUIES, Arthur voir LECHASSEUR, Antonio (72).
- CABANO voir BÉLANGER, Noël (13).
- CAISSES POPULAIRES voir LECHASSEUR, Antonio et MASSICOTTE, Guy (79).
- CALIFORNIE voir RIOUX, Sévérin (120).
- CARMÉLITES voir BÉRUBÉ, Léo (24).
- CARTIER, Jacques voir LECHASSEUR, Antonio et CÔTÉ, Marie (80).
- CARTIER, Toussaint voir BROOKES, Frances (28).
- CEGEP DE RIMOUSKI voir GARON, Gérald (49); PARENT-PINAULT, Mariette (106).
- CENTENAIRES voir BÉRUBÉ, Léo (21).
- CERCLE AGRICOLE DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR voir PINEAU, Lionel (111).
- CERCLES DE FERMÈRES voir LAVOIE, Stella (66).
- CHAMPLAIN, Samuel de voir LECHASSEUR, Antonio et CÔTÉ, Marie (80).
- CHANTIERS voir PINEAU, Lionel (113).
- CHASSE AUX LOUPS MARINS voir DUMAS, Silvio (42).
- CHEMIN DE FER voir OUELLET, Jacques (100).
- CHEMIN KEMPT voir GARON, Gérald (51).
- CHEMIN MATAPÉDIA voir GARON, Gérald (51).
- CHEMIN TACHÉ voir BÉRUBÉ, Léo (27).
- C.H.N.C. voir ÉMOND, Bertrand (44).
- CINÉMA voir OUELLET, Jacques (103).
- COLLÈGE DE RIMOUSKI voir MASSICOTTE, Guy (92).
- COLLÈGE-SÉMINAIRE voir BÉLANGER, Noël (17); PLOURDE, Normand (117).
- COLONISATION voir AUCLAIR, Gabriel (2); BEAULIEU, Jean-Guy (4); BÉRUBÉ, Léo (20); LECHASSEUR, Antonio (72).

revue d'histoire
du
bas saint-laurent



LE COMMERCIALISME DANS LE BAS SAINT-LAURENT

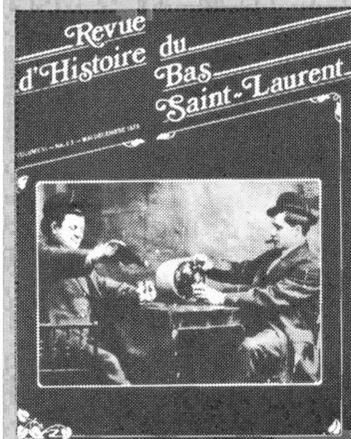
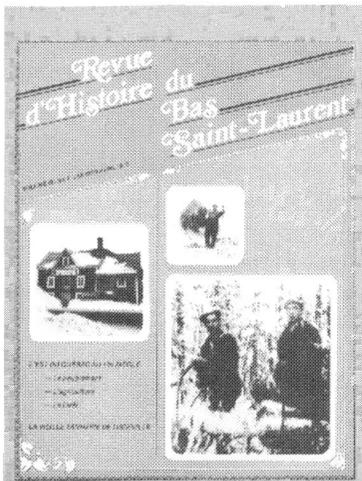
revue d'histoire
du
bas saint-laurent



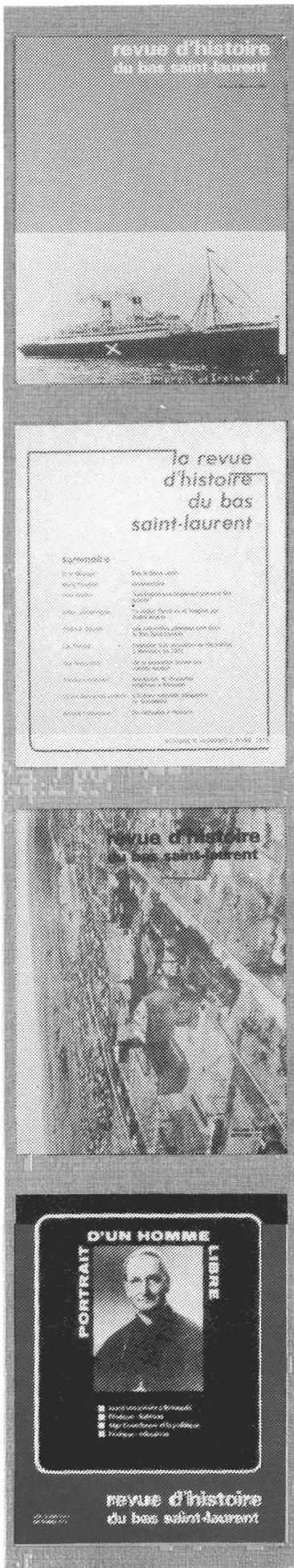
Revue d'histoire du
Bas Saint-Laurent



- COMMUNICATION voir LÉVESQUE, Benoit (89).
- COMMUNISME voir JEAN-BOUCHARD, Noëlla (59).
- COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS SAINT-LAURENT voir PELLETIER, Jean-Marie et al. (107).
- COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE NATIONALE voir LEBEL, Monique J. (67).
- COMPLAINTES voir PINEAU, Lionel (114).
- CONCESSIONS FORESTIÈRES voir LEMAY, Jacques (84).
- CONSCIENCE COLLECTIVE voir LEMAY, Jacques (85).
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC (CRDEQ) voir BEAULIEU, Jean-Guy (5).
- CORPORATION DE TÉLÉPHONE DE QUÉBEC voir LEBEL, Monique J. (67).
- COURCHESNE, Georges voir BÉLANGER, Noël (8, 18); DUMAIS, Monique (40).
- COURRIER voir VOISINE, Nive (135).
- COUTURE, Eudore voir LECHASSEUR, Antonio (77).
- CULTURE voir OUELLET, Jacques (102).
- DÉVELOPPEMENT voir AUBUT, Claude et al. (1); DUMAIS, Monique (41); MASSICOTTE, Guy (93).
- DUMAIS, Annemarie voir JEAN-BOUCHARD, Noëlla (62).
- ÉCHO DU BAS SAINT-LAURENT voir LÉGARÉ, Jean-Paul (81).
- ÉCOLE voir FORTIN, Alphonse (47).
- ÉCOLE DE MARINE DE RIMOUSKI voir VOISINE, Nive (130).
- ÉCONOMIE voir MASSICOTTE, Guy (96).
- ÉCRIVAINS voir JEAN-BOUCHARD, Noëlla (60); MORIN, Lisette (99).
- ÉGLISE (L') voir DUMAIS, Monique (41).
- ÉGLISES DE RIMOUSKI voir BÉRUBÉ, Léo (22).
- ÉLECTIONS voir LECHASSEUR, Antonio (75); VOISINE, Nive (133).
- ÉLECTRICITÉ voir PELLETIER, Jean-Marie et al. (107).
- EMPRESS OF IRELAND voir PINEAU, Lionel (110).
- ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE voir SOUCY, Raymond (124).
- EST DU QUÉBEC voir BEAULIEU, Jean-Guy (4); MASSICOTTE, Guy (93).
- EXPOSITIONS AGRICOLES voir PINEAU, Lionel (111).
- FAMILLE voir MARTIN-HARDY, Janine (91).
- FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU BOIS voir HARVEY, Fernand (56).
- FEMMES voir DUMAIS, Monique (40); JEAN-BOUCHARD, Noëlla (61, 62); PINEAU-OUELLET, Ghislaine (115); VÉZINA-PARENT, Monique (128).
- FERMIÈRES voir LAVOIE, Stella (66).
- FOND D'ORMES voir GAUVIN, André-A. (55).
- FORESTIERS voir LEVASSEUR, Joseph-Marie (87).
- FORÊT voir AUCLAIR, Gabriel (2); DUBÉ, Richard et al. (39); LEMAY, Jacques (84); LEVASSEUR, Joseph-Marie (86, 87); VIEL, André (129).
- FOURNIER, Roger voir JEAN-BOUCHARD, Noëlla (60).

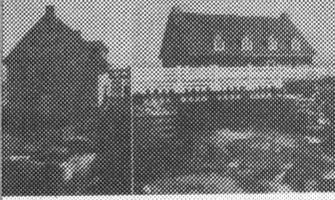


- GAGNON, Hubert voir GAUVIN, André-A. (55).
- GASPÉSIE voir LAROCQUE, Paul (65); MASSICOTTE, Guy (95).
- GENDRON, Jean-PAUL voir CÔTÉ, Richard (34).
- GÉNÉALOGIE voir CLAVEAU, Robert (31); GAUVIN, André-A. (53).
- GLEASON-HUGUENIN, Madeleine voir MORIN, Lisette (99).
- GOÉLETTES voir BÉRUBÉ, Léo (25).
- GREW OWL voir VOISINE, Nive (132).
- HEURE (L') voir MASSICOTTE, Guy (94).
- HIBOU-GRIS voir VOISINE, Nive (132).
- HISTOIRE NATIONALE voir SAUVAGEAU-LELIÈVRE, Louise (122).
- HISTOIRE RÉGIONALE voir BÉLANGER, Noël (10); LECHASSEUR, Antonio (78).
- HYDRO-QUÉBEC voir PELLETIER, Jean-Marie et al. (107).
- ILE VERTE (L') voir LINDSAY, Charles (90).
- INCENDIES voir BÉLANGER, Noël (13).
- INDIENS voir LECHASSEUR, Antonio et CÔTÉ, Marie (80).
- INFIRMIÈRE, voir BEAULIEU, Céline L. (3).
- INTERCOLONIAL (L') voir OUELLET, Jacques (100).
- JAL voir RIOUX, Huguette et al. (119).
- JEAN, Josaphat voir GARON, Gérald (50).
- JOBIN, Pierre voir BEAULIEU, Jean-Guy (5).
- JOURNALISME voir LECHASSEUR, Antonio (77).
- JOURNAUX voir PINEAU-OUELLET, Ghislaine (115).
- KEMPT (CHEMIN) voir GARON, Gérald (51).
- LAC-AU-SAUMON voir POIRIER, Normand (118).
- LANDRY, J.-Adalbert voir CÔTÉ, Marie (33).
- LAPOINTE, Ernest voir GARON, Gérald (50).
- LEPAGE, Herménégilde voir CARON, Marie-Ange (29).
- LINGUISTIQUE voir SIMARD, Guy (123).
- LITTÉRATURE voir JEAN-BOUCHARD, Noëlla (60).
- LÉGARÉ, François-Xavier voir HARVEY, Fernand (56).
- LOUPS-MARINS voir DUMAS, Silvio (42).
- LUCEVILLE voir HARVEY, Fernand (57).
- MANUFACTURE voir HARVEY, Fernand (57).
- MASS MÉDIA voir LÉVESQUE, Benoit (89).
- MATANE voir GAGNON, Antoine (48).
- MATAPÉDIA voir AUCLAIR, Gabriel (2); LECHASSEUR, Antonio (72); LEVASSEUR, Joseph-Marie (86).
- MATAPÉDIA (CHEMIN) voir GARON, Gérald (51).
- MENTALITÉS voir LECHASSEUR, Antonio (74).
- MICHAUD, Jos.-D. voir VOISINE, Nive (131).



- MISSIONNAIRE-COLONISATEUR voir BÉLANGER, Noël (14).
- MONUMENT AUX BRAVES voir VOISINE, Nive (131).
- MOTO-NEIGE voir CÔTÉ, Marie (33).
- MOULIN À FARINE voir DESROSIERS, Rigobert (37).
- MOUVEMENT POPULAIRE voir CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE QUÉBEC (32).
- MOYENS DE TRANSPORT voir LINDSAY, Charles (90); PINEAU, Lionel (112).
- MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI voir BÉRUBÉ, Léo (22); HÉROUX, Liliane (58); MORIN, Lisette (98).
- NAUFRAGE voir PINEAU, Lionel (110).
- NAVIGATION voir BÉRUBÉ, Léo (25); TACHÉ, Joseph-Charles (125).
- NEW CARLISLE voir ÉMOND, Bertrand (44).
- NOTAIRE voir CLAVEAU, Robert (30).
- NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR voir PINAULT, Roger (109); PINEAU, Lionel (111); PINEAULT, Suzanne (116).
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC voir CÔTÉ, Richard (35).
- OFFICE DES PRODUCTEURS DE BOIS DE RIMOUSKI voir VIEL, André (129).
- PATRIMOINE voir LECHASSEUR, Antonio (76).
- PÊCHE voir GAGNON, Antoine (48).
- PÊCHE MORUTIÈRE voir LAROCQUE, Paul (65).
- PÈLERINAGES voir LECHASSEUR, Antonio (71).
- PELLETÉRIES voir GAGNON, Antoine (48).
- PEUPLEMENT voir DUBÉ, Richard et al. (39).
- POINTE-AU-PÈRE voir LECHASSEUR, Antonio (71).
- PORT voir GARON, Marguerite (52).
- PORTAGE DE TÉMISCOUATA voir VOISINE, Nive (135).
- QUÉBEC-TÉLÉPHONE voir LEBEL, Monique J. (67).
- PRICE BROTHERS voir HARVEY, Fernand (56).
- PROGRÈS DU GOLFE voir JEAN-BOUCHARD, Noëlla (59); LECHASSEUR, Antonio (73, 77).
- RADIO voir ÉMOND, Bertrand (44).
- RIMOUSKI voir BÉLANGER, Noël (13); LECHASSEUR, Antonio (70); MASSICOTTE, Guy (96).
- RIMOUSKI (COMTÉ) voir LECHASSEUR, Antonio (75).
- RIMOUSKI (RIVIÈRE) voir BÉRUBÉ, Léo (23).
- RIVIÈRE RIMOUSKI voir BÉRUBÉ, Léo (23).
- ROCHER PERCÉ voir BÉCHARD, Auguste (6); LAMONTAGNE, Gilles (64).
- ROUSSEL, Gérard voir LECHASSEUR, Antonio et MASSICOTTE, Guy (79).
- ROY, Gabrielle voir MASSICOTTE, Guy (95).
- RUÉE VERS L'OR voir OUELLET, Jacques (101).

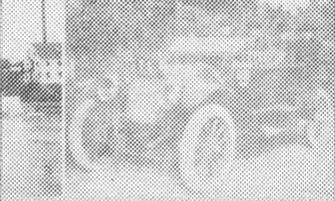
revue d'histoire
du
bas saint-laurent



revue d'histoire
du
bas saint-laurent



revue d'histoire
du
bas saint-laurent



LES TRANSPORTS
DANS LE BAS SAINT-LAURENT

revue d'histoire
du
bas saint-laurent



LES TRANSPORTS
DANS LE BAS SAINT-LAURENT

- SAINT-JEAN-DE-DIEU** voir LAMONTAGNE, Armand (63).
- SAINTE-LUCE-SUR-MER** voir DESROSIERS, Rigobert (37).
- SEIGNEURIES (COMTÉ DE RIMOUSKI)** voir FORTIN, Alphonse (46).
- SÉMINAIRE DE RIMOUSKI** voir BÉLANGER, Noël (17); LEVASSEUR, Joseph-Marie (86); PLOURDE, Normand (117); VOISINE, Nive (134).
- SOCIÉTÉ DES NATIONS** voir GARON, Gérald (50).
- SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC** voir LEMAY, Jacques (83).
- SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE** voir LEMAY, Jacques (83).
- SOCIOLOGIE** voir LÉVESQUE, Benoit (89).
- SOEURS DE LA CHARITÉ** voir HÉROUX, Liliane (58).
- SOEURS DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE** voir DESJARDINS, Jeanne (36); PELLETIER, Rollande (108).
- SURRÉALISME** voir LAMONTAGNE, Gilles (64).
- SYNDICALISME** voir HARVEY, Fernand (56).
- SYNDICAT CATHOLIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS DE RIMOUSKI** voir HARVEY, Fernand (56).
- SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU BAS SAINT-LAURENT** voir VIEL, André (129).
- TACHÉ (CHEMIN)** voir BÉRUBÉ, Léo (27).
- TACHÉ, Joseph-Charles** voir LECHASSEUR, Antonio (69).
- TANGUAY, Cyprien** voir MASSICOTTE, Guy (92).
- TANNERIE** voir HARVEY, Fernand (57).
- TÉLÉCOMMUNICATIONS** voir LEBEL, Monique J. (67).
- TÉLÉPHONE** voir LEBEL, Monique J. (67).
- TÉLÉVISION** voir ÉMOND, Bertrand (43).
- TOPONYMIE** voir PINEAULT, Suzanne (116).
- TOURTES** voir BÉRUBÉ, Léo (26).
- TRANSPORT** voir BÉRUBÉ, Léo (27); MASSICOTTE, Guy (93).
- TREBAOL, Charles** voir LECHASSEUR, Antonio (73).
- TROIS-PISTOLES** voir DUMAS, Silvio (42).
- UNION RÉGIONALE DES CAISSES POPULAIRE DESJARDINS DE RIMOUSKI** voir LECHASSEUR, Antonio et MASSICOTTE, Guy (79).
- UNIVERSITÉ** voir MASSICOTTE, Guy (97).
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI** voir LEMAY, Jacques (82).
- URSULINES** voir BERNIER, Jean (19).
- VAL-BRILLANT** voir AUCLAIR, Gabriel (2).
- VERSAILLES, Joseph** voir MASSICOTTE, Guy (96).
- VIE RURALE** voir BÉLANGER, Noël (7).
- VILLENEUVE, Madeleine** voir ROY-HARVEY, Louise (121).

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO...

VOLUME VII NUMÉRO 2: MAI-AOÛT 1981

LES URSULINES À RIMOUSKI 1906-1981



ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI; groupe des élèves des cours académique, modèle et élémentaire de l'année 1908-1909. (Photo Mme Claudia Roy, Saint-Fabien).

3,50\$

*Je n'ai jamais su pour ma part et je ne
sais toujours qu'un moyen, un seul, de
bien comprendre, de bien situer la
grande histoire. Et c'est d'abord de
posséder à fond, dans tout son déve-
loppement, l'histoire d'une région,
d'une province... !*

Lucien Febvre
Pages offertes à M. Charles Oursel
Dijon, 1942.



*Société d'Histoire
du Bas Saint-Laurent*